

2022



21

Développement durable, disparités régionales et internationales

Neuchâtel 2022

Annexe statistique au Rapport national volontaire 2022 de la Suisse

Annexe statistique au Rapport national volontaire 2022 de la Suisse

Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2022

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: monet@bfs.admin.ch

Rédaction: Medea Savary, OFS; Rita Strasser, OFS;
Moritz Schönbächler, OFS; André de Montmollin, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 21 Développement durable, disparités régionales
et internationales

**Langue du texte
original:** français, allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Visualisation dynamique

Icônes: © United Nations Department of Global Communications;
© OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
La reproduction est autorisée, sauf à des fins
commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2187-2200

ISBN: 978-3-303-21048-2

Table des matières

A propos de cette annexe	5	ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	34
ODD 1: Pas de pauvreté	7	ODD 14: Vie aquatique	36
ODD 2: Faim «zéro»	9	ODD 15: Vie terrestre	37
ODD 3: Bonne santé et bien-être	11	ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces	39
ODD 4: Éducation de qualité	13	ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs	41
ODD 5: Égalité entre les sexes	15	Sources	42
ODD 6: Eau propre et assainissement	17	Glossaire	43
ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable	19		
ODD 8: Travail décent et croissance économique	21		
ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure	23		
ODD 10: Inégalités réduites	25		
ODD 11: Villes et communautés durables	28		
ODD 12: Production et consommation responsables	31		

A propos de cette annexe

Introduction

Cette annexe statistique au Rapport national volontaire de la Suisse a pour objectif d'apporter un éclairage quantitatif sur l'analyse qualitative de la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 qui y est présentée.

Elle est fondée sur une partie des indicateurs du système de monitoring de développement durable MONET 2030 escortés par des informations statistiques complémentaires. Cet ensemble, ainsi que la structure interne des chapitres de cette annexe, découlent d'une analyse effectuée pour chaque ODD en étroite collaboration avec les offices fédéraux thématiquement concernés. Le choix final des indicateurs et des informations complémentaires présentés dans cette annexe ainsi que de la structure interne des chapitres de cette dernière a été opéré par l'OFS. Une préférence a été accordée aux indicateurs et informations statistiques permettant de mesurer l'impact de notre mode de vie à l'étranger (indicateur dit de débordement ou *spill-over*) ou pouvant être désagrégés de manière à illustrer un des deux aspects transversaux de l'Agenda 2030, celui du «Ne laisser personne pour compte» ou celui de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'attribution des indicateurs MONET 2030 aux ODD telle que présentée dans cette annexe ne correspond pas exactement à celle du système MONET 2030. En effet, le présent rapport met l'accent sur la mise en œuvre des ODD, alors que dans le système MONET 2030, l'attribution des indicateurs aux ODD découle des liens entre les indicateurs et les cibles (traduites dans le contexte suisse) des ODD.

Présentation des ODD

Chaque ODD constitue un chapitre de cette annexe statistique et chacun est structuré selon des sous-chapitres qui en constituent en quelque sorte la grille de lecture. En dehors des informations quantitatives liées aux indicateurs ou données complémentaires qu'ils présentent, les textes renseignent sur la pertinence et l'importance des informations statistiques pour la mesure des ODD, et dans certains cas, sur les limites de ces informations. Un tableau de synthèse des indicateurs MONET 2030 présentés dans les ODD de cette annexe figure à la fin de chaque chapitre, y compris ceux qui ne sont pas commentés dans le texte et qui sont présentés en regard de chaque ODD dans le Rapport national de la Suisse. Des explications quant aux symboles utilisés dans cette synthèse figurent ci-dessous (Explication des symboles).

Les données complémentaires intégrées dans cette annexe statistique ne figurent pas dans ces tableaux de synthèse, car, comme elles ne sont pas rattachées à une cible de l'Agenda 2030, il n'est pas possible d'en définir l'évolution visée, donc de les qualifier. Les sources de ces données complémentaires sont mentionnées en fin de document.

Tous les graphiques contenus dans cette annexe, ainsi que d'autres graphiques au sujet d'indicateurs et d'informations statistiques cités dans celle-ci, sont disponibles sur la plateforme d'information sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse www.SDGital2030.ch

Le système de monitoring du développement durable ne repose pas sur des liens de causalité. Il ne permet donc pas de tirer de conclusion quant aux interactions entre les indicateurs ou entre les objectifs et cibles de l'Agenda 2030. Il a par contre été fait usage de renvois dans le texte à d'autres ODD afin d'illustrer les interdépendances entre les ODD. Dans le même esprit, plusieurs indicateurs ont été attribués à plus d'un ODD, comme par exemple «Victimes de discriminations» qui concerne à la fois l'ODD 10 «Inégalités réduites» et l'ODD 16 «Paix, justice et institutions efficaces».

Explication des symboles

Chaque indicateur du système MONET 2030 est escorté de trois symboles:

Évolution visée

Le premier symbole décrit l'évolution visée selon les objectifs du développement durable. Ces objectifs sont des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ODD) et leurs cibles traduites dans le contexte suisse, des principes du développement durable ou des objectifs chiffrés et datés.

 Augmentation  Diminution  Stabilisation

Évolution observée

Le deuxième décrit l'évolution observée à partir de la tendance calculée sur la période analysée, en règle générale depuis 2000, ou depuis la date du premier relevé si celui-ci est postérieur à 2000, jusqu'à la dernière valeur disponible.

 Augmentation  Diminution  Stabilisation

Qualification de l'évolution observée par rapport à l'évolution visée

Le troisième découle de la comparaison des deux premiers et permet de qualifier l'évolution observée. Cette dernière est positive si elle correspond à l'évolution visée, négative dans le cas contraire ou indifférente lorsqu'elle se trouve entre +3% et -3% de croissance. Il n'y a pas de qualification si la série temporelle comprend moins de trois relevés ou lorsqu'il n'est pas possible de définir une évolution visée.

 Positive
 Négative
 Indifférente
 Pas de qualification

Description détaillée de la méthode de qualification des indicateurs: [Synthèse des indicateurs](#) (OFS, 2019)

Pour des raisons d'uniformisation de la présentation et en raison de l'utilisation d'une période d'analyse qui commence en règle générale en 2000, tous les graphiques, sauf rares exceptions, présentent la période 2000 – 2021, même si la série temporelle disponible est plus longue ou plus courte que la période d'analyse.

Cette annexe statistique reflète, sauf exceptions, l'état des données disponibles au 28.02.2022.



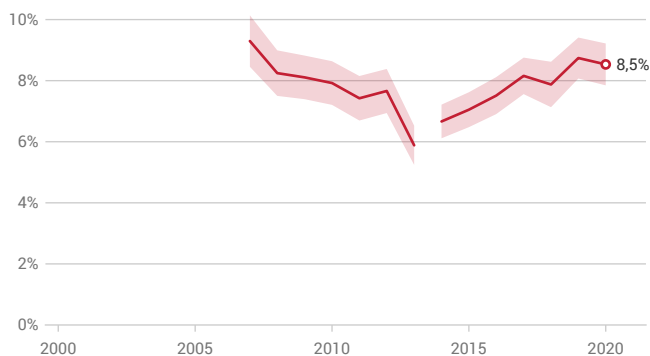
ODD 1: Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Réduction de la pauvreté

Taux de pauvreté

Part de la population résidente permanente vivant sous le seuil de pauvreté



2014: rupture de série temporelle

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

© OFS 2022

Chaque individu a le droit de vivre dans la dignité et donc de pouvoir couvrir ses besoins essentiels, tels que la sécurité, le logement et l'alimentation. Il doit en outre disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour satisfaire des besoins matériels et immatériels tels que la satisfaction et le bonheur. La pauvreté monétaire est définie selon deux approches: une approche absolue (taux de pauvreté → Glossaire) et une approche relative (taux de risque de pauvreté → Glossaire). Ces deux approches ne considèrent que le revenu et ne tiennent pas compte de l'éventuelle fortune.

En 2020, 8,5% de la population suisse, soit environ 722 000 personnes, vivaient sous le **seuil de pauvreté**. Ces chiffres, fondés sur les revenus de 2019, montrent une progression de 1,9 point de pourcentage depuis 2014, ce qui représente 188 000 personnes de plus vivant sous le seuil de pauvreté en six ans¹.

Etre à risque de pauvreté signifie de disposer de revenus significativement inférieurs à ceux de l'ensemble de la population, une situation qui engendre un risque d'exclusion sociale. En 2020, le **risque de pauvreté** menaçait environ 1,3 million d'habitants en Suisse (15,4% de la population résidente permanente)².

Risque de pauvreté selon le statut migratoire

Taux de risque de pauvreté de la population résidente permanente de 16 ans ou plus



2014: rupture de série temporelle

Etat des données: 28.02.2021

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

© OFS 2022

En 2019, le **taux de risque de pauvreté** était de 19,6% pour les personnes **issues de la migration**, respectivement de 11,3% pour celles non issues de la migration. L'écart entre les deux groupes de population a augmenté depuis 2014 (→ ODD 10 Inégalités réduites).

Certains groupes de population sont plus exposés que d'autres à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En règle générale, ce sont les personnes vivant dans des ménages monoparentaux, les personnes de nationalité étrangère (→ indicateur Taux de risque de pauvreté selon le statut migratoire ci-dessus), les personnes sans formation postobligatoire (→ ODD 4 Éducation de qualité et → ODD 8 Travail décent et croissance économique) et celles vivant dans des ménages ne participant pas au marché du travail (→ ODD 10 Inégalités réduites) qui sont le plus souvent touchées par la pauvreté et qui rencontrent des difficultés financières. Ces dernières peuvent également avoir des conséquences en terme d'accès au système de santé (→ ODD 3 Bonne santé et bien-être).

Travail

Un système économique compatible avec le développement durable doit être capable de procurer à chaque individu un travail qui lui permette de subvenir à ses besoins et de vivre dans la dignité. En 2020, le **taux de pauvreté des actifs occupés** était de 4,2%, ce qui signifie qu'environ 158 000 personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté, alors même qu'elles exerçaient une activité rémunérée. L'évolution depuis 2014 n'est statistiquement pas significative.

Sécurité sociale

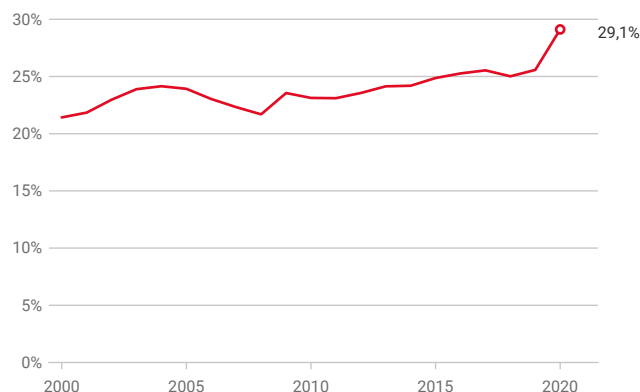
La protection sociale est l'ensemble des mesures prises par des institutions publiques ou privées pour protéger les personnes et les ménages contre certains risques sociaux et pour assurer leur subsistance. Elle est une réponse sociétale au principe du «Ne laisser personne pour compte». L'évolution démographique, sociale, économique et culturelle de la société soulève néanmoins la question du financement à long terme de ce système. Les **dépenses totales pour la protection sociale**, exprimées en pourcent du PIB, renseignent dans ce contexte sur la charge relative que le système de sécurité sociale fait peser sur la société, charge qui est passée de 21,4% en 2000 à près de 29% en 2020.

La sécurité sociale inclut aussi les assurances sociales publiques ou privées. Le résultat du **compte global des assurances sociales** (→ Glossaire) renseigne sur la différence entre les recettes et les dépenses de ces assurances. Il est passé de 18 à 26 milliards de francs entre 2000 et 2019³.

Ces deux indicateurs n'informent toutefois ni sur la charge financière que la société est disposée à accepter, ni sur la viabilité financière à long terme des systèmes de sécurité et d'assurances sociales.

Dépenses totales pour la protection sociale

En pourcent du produit intérieur brut



2020: provisoire

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

© OFS 2022

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 1: Pas de pauvreté

- Taux de pauvreté
- Risque de pauvreté selon le statut migratoire
- Pauvreté des actifs occupés
- Dépenses totales pour la protection sociale

Cliquez **ici** pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030





ODD 2: Faim «zéro»

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

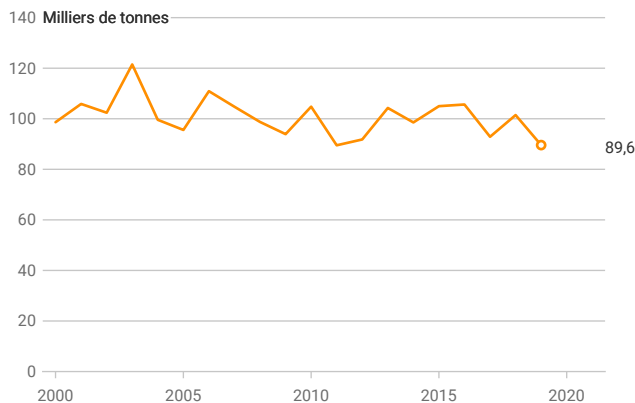
Systèmes agroalimentaires durables

L'agriculture, la sylviculture et la pêche devraient fournir une alimentation suffisante pour tous et générer des revenus décents, tout en soutenant le développement rural et la protection de l'environnement.

En Suisse, plus d'un tiers du territoire est occupé par l'agriculture. Celle-ci est donc un élément important de l'impact de l'être humain sur son environnement.

Bilan d'azote de l'agriculture

Différence entre les quantités d'azote qui entrent dans les terres agricoles et celles qui en sont retirées



Etat des données: 28.02.2022
Source: OFS – Bilan d'azote

© OFS 2022

La production agricole dépend des cycles de vie de plantes et d'animaux pour lesquels l'azote et le phosphore sont d'une importance fondamentale. Ces derniers déterminent dans une large mesure le rendement réalisable des plantes. Par le biais des engrais et des fourrages concentrés, l'homme introduit des éléments nutritifs supplémentaires dans le cycle naturel. Le **bilan d'azote de l'agriculture** montre la différence entre la quantité d'azote qui entre dans le sol sous forme d'engrais principalement et la quantité d'azote qui quitte le sol sous forme de produits agricoles. Un excédent d'azote est une source de pollution de l'air

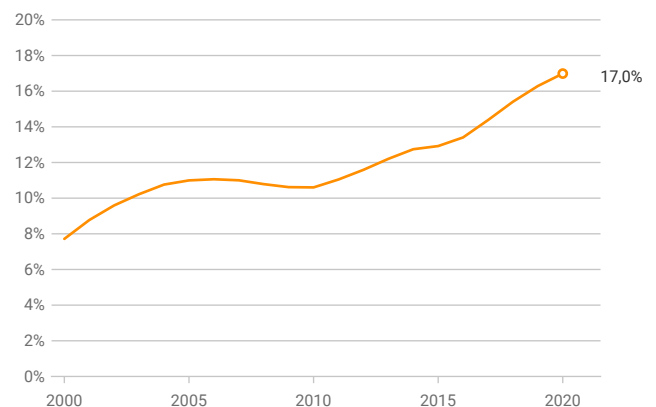
et des eaux. L'excédent d'azote annuel de l'agriculture a oscillé entre 2000 et 2019 autour de 100 000 tonnes environ, avec une tendance à la baisse.

Les activités agricoles sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre. Les **émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture** s'élevaient à 6,5 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 2019 (→ Glossaire). Elles ont baissé de 5,7% depuis 2000. Le méthane représentait plus que la moitié des trois gaz émis (dioxyde de carbone, méthane et protoxyde d'azote). Les émissions de méthane sont causées en particulier par la digestion des ruminants⁴ (→ ODD 12 Consommation et production responsables et → ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Les surfaces agricoles sont une ressource naturelle limitée et non renouvelable qui permet de satisfaire l'un des besoins vitaux les plus importants: se nourrir. Une gestion durable du sol est particulièrement nécessaire dans un petit pays comme la Suisse, où la surface utilisable est restreinte du fait de la topographie. La surface de **terres arables**, soit les terres arables et les prairies artificielles où est pratiqué l'assolement, a passé de 436 600 hectares en 1985 à 388 400 hectares en 2018, soit une diminution de 11%. Le recul des surfaces agricoles résulte principalement de l'extension des surfaces bâties (→ ODD 11 Villes et communautés durables).

Agriculture biologique

Part de la surface cultivée en agriculture biologique dans la surface agricole utile



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2022

L'**agriculture biologique** au sens de l'ordonnance sur l'agriculture biologique est une forme de production qui respecte le plus possible la nature et l'environnement et prend en considération les cycles et processus naturels. L'agriculture biologique produit autant que possible en cycle fermé, selon des méthodes respectueuses de l'environnement, notamment sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse et sans organismes génétiquement modifiés. La part de la surface agricole utile cultivée en agriculture biologique atteignait 17% en 2020. Elle a augmenté de 9,3 points de pourcentage depuis 2000. En raison des données disponibles à son sujet et leur bonne qualité, l'agriculture biologique fait actuellement office de représentante des programmes de durabilité de droit public et privé existants.

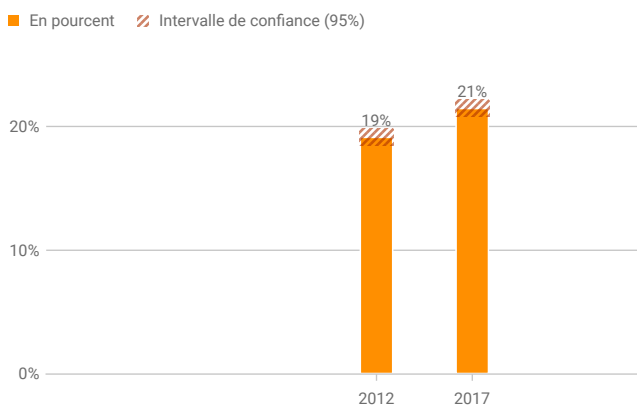
La banque de gènes nationale des **ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture** (RPGAA) recensait au total 5400 ressources phytogénétiques en 2020, soit 81 de plus qu'en 2016. Une ressource phytogénétique est constituée de matériel végétal susceptible de se multiplier et présentant une valeur actuelle ou future. La préservation de ces ressources, qui représentent un patrimoine pour les générations futures, est importante pour la sécurité alimentaire ainsi que pour la biodiversité en général.

Alimentation saine et durable

Les fruits et légumes sont une composante essentielle d'une alimentation saine, qui constitue un besoin de base et qui a une influence reconnue sur la santé. En 2017, 21,5% de la population consommait au minimum **cinq portions de fruits et légumes** par jour, au moins cinq jours par semaine. Cette part s'élevait à 19,2% en 2012. Environ deux fois plus de femmes que d'hommes

Consommation de fruits et légumes

Part de la population qui consomme au moins 5 portions de fruits et légumes par jour (au minimum 5 jours par semaine)



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)















© OFS 2022

ont une alimentation de ce type. Le nombre de cinq portions de fruits et légumes découle des recommandations nutritionnelles de la Société Suisse de Nutrition qui conseille de manger chaque jour trois portions de légumes et deux portions de fruits (→ ODD 3 Bonne santé et bien-être). Les aliments à base de plantes ont en outre moins d'impact sur l'environnement que les aliments d'origine animale.

La part des **dépenses totales des ménages pour l'alimentation et les boissons consacrée à des produits labellisés bio** a passé de 4,5% en 2000 à 11,7% en 2018⁵ (→ ODD 12 Consommation et production responsables).

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 2: Faim «zéro»

-    Bilan d'azote de l'agriculture
-    Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture
-    Agriculture biologique
-   Terres arables
-   Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
-  Consommation de fruits et légumes

Cliquez **ici** pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030





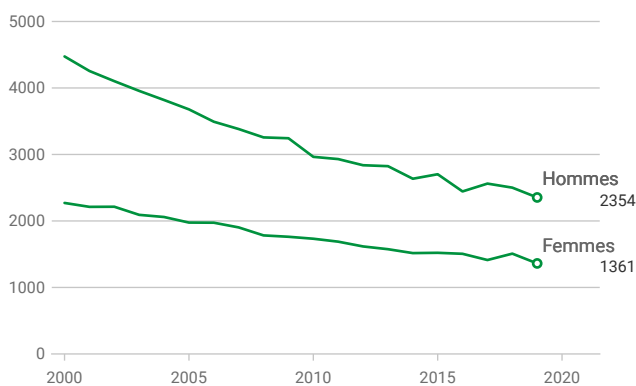
ODD 3: Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

État de santé

Années potentielles de vie perdues

Taux standardisé selon l'âge pour 100 000 habitants, toutes les causes de décès



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Statistique des causes de décès (CoD)

© OFS 2022

Les **années potentielles de vie perdues** (taux standardisé selon l'âge pour 100 000 habitants) à la suite de décès prématurés témoignent de l'état de santé de la population. Celles-ci se définissent comme la somme des différences entre l'âge de 70 ans et l'âge de tous les décès survenus avant 70 ans (décès prématurés). Depuis 2000, on constate une diminution des années potentielles de vie perdues de 40% pour les femmes et de 47,4% pour les hommes.

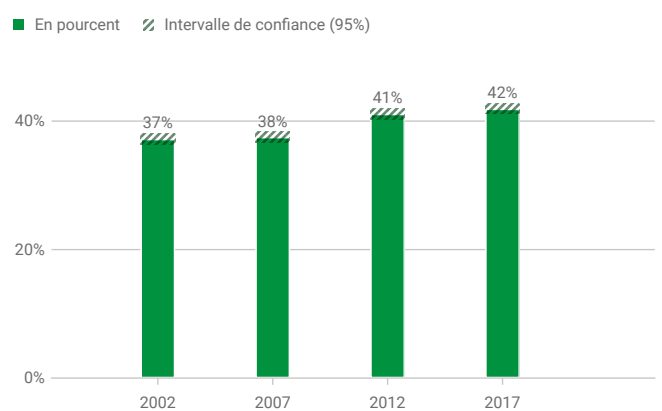
La **satisfaction dans la vie** renseigne sur la part de la population ayant un degré élevé de satisfaction par rapport à sa vie actuelle. Il s'agit d'une appréciation personnelle et subjective de la qualité de vie de la population, qui ne dépend pas nécessairement de la satisfaction des besoins matériels. En 2020, 72% de la population s'estimait satisfaite ou très satisfaite. L'évolution depuis 2014 n'est statistiquement pas significative.

Le nombre de décès par suicide renseigne sur le degré de satisfaction, le bien-être psychologique et la situation psychosociale des individus. Le **taux de suicide** présente le nombre de décès par suicide pour 100 000 habitants. En 2019 il était de 9,8 ce qui représentait une diminution de 40% depuis 2000. En 2019, le taux de suicide était moins élevé chez les femmes (5,3) que chez les hommes (14,6). La diminution depuis 2000 était plus marquée chez les hommes (-10,2 points) que chez les femmes (-3,2 points).

Déterminants de santé

Surcharge pondérale

Part de la population de 15 ans et plus avec une surcharge pondérale (IMC 25 ou plus)



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

© OFS 2022

La **surcharge pondérale** correspond à un indice de masse corporelle (IMC) de 25 ou plus (→ Glossaire). Le surpoids, et plus encore l'obésité, représentent des facteurs de risque pour de nombreuses maladies telles que le diabète de type 2 (→ Glossaire) ou les maladies cardiovasculaires. Deux facteurs importants influencent le surpoids: le mouvement et les habitudes alimentaires. Les enfants et les jeunes qui souffrent de surcharge pondérale risquent d'en subir les conséquences tout au long de leur existence. En 2017, 41,9% de la population de 15 ans et plus était en surpoids. On observait une augmentation de 4,7 points de pourcentage depuis 2002.

L'**obésité**⁶ est une forme sévère de surpoids avec un IMC égal ou supérieur à 30. En 2017, 11,3% de la population de 15 ans et plus était obèse, soit une augmentation de 3,6 points de pourcentage depuis 2002. En 2017, les femmes étaient moins sujettes au surpoids et à l'obésité (33%) que les hommes (51%), avec une augmentation de 3,7 et respectivement 5,4 points de pourcentage depuis 2002. La différence entre hommes et femmes est nettement moins prononcée si l'on ne considère que l'obésité. En 2017, 10,2% des femmes et 12,3% des hommes étaient obèses, avec une augmentation de 2,8 et respectivement 4,4 points de pourcentage depuis 2002⁷.

Fumer est mauvais pour la santé et peut donc nuire à la qualité de vie. C'est un facteur de risque pour les maladies cardiovasculaires, les maladies pulmonaires chroniques et plusieurs cancers. En 2017, 27% de la population de 15 ans et plus déclarait fumer. Ce **taux de fumeurs** a diminué de 3,4 points de pourcentage depuis 2002. En 2017, 31% des hommes fumaient contre 23,3% des femmes, avec une diminution de 5, respectivement 2,1 points de pourcentage depuis 2002.

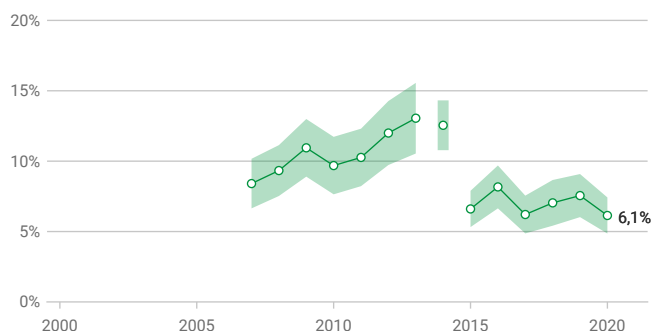
Une **consommation d'alcool à risque** augmente la probabilité de contracter des maladies liées à l'alcool comme le cancer, les atteintes aux organes, les infarctus et les maladies psychiques ainsi que le danger de développer une dépendance. En 2017, 4,7% de la population présentait une consommation à risque chronique, c'est-à-dire qu'elle buvait au moins 4 verres par jour pour les hommes et 2 verres pour les femmes. Cette part a diminué de 1,4 point de pourcentage depuis 2002. La consommation d'alcool

à risque est plus élevée chez les hommes (5,2%) que chez les femmes (4,1%), avec une diminution de 2,6 respectivement 0,5 et points de pourcentage depuis 2002.

Une activité physique régulière⁸ peut améliorer le bien-être physique et aider à prévenir les problèmes de santé. Elle peut donc contribuer à abaisser les coûts de la santé. La part de la population qui pratique dans son temps libre une **activité physique** modérée pendant au moins 150 minutes par semaine ou une activité physique intensive au moins deux fois par semaine a progressé de 13,5 points entre 2002 et 2017 pour atteindre 75,7%. La rougeole est une maladie infectieuse que l'on craint surtout en raison de ses complications, et qui est causée par le virus de la rougeole. Si la **couverture vaccinale contre la rougeole** est suffisamment élevée, le virus ne se diffuse plus et disparaît complètement. La couverture vaccinale recommandée est de 95%. En 2019, 89,7% des enfants de moins de 2 ans étaient vaccinés contre la rougeole, ce qui représente une augmentation de 18,7 points de pourcentage depuis 2007.

Renoncement à des soins médicaux* nécessaires pour des raisons financières

Part de la population à risque de pauvreté de 16 ans ou plus



2014 et 2015: ruptures de série temporelle

* prestations médicales ou dentaires

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

© OFS 2022




























Système de santé: coûts et accès

Le **renoncement à des soins médicaux nécessaires pour des raisons financières** reflète une inégalité en matière d'accès aux services de santé. En 2020, la part de la population à risque de pauvreté (→ Glossaire) qui avait renoncé à des soins médicaux ou dentaires nécessaires pour des raisons financières était de 6,1%. L'évolution depuis 2015 n'est statistiquement pas significative.

Les **coûts du système de santé**⁹ indiqués en pour cent du produit intérieur brut (PIB) renseignent sur le montant des dépenses que la société consacre à la santé. Ils ne donnent pas d'informations sur les inégalités dans la charge des ménages, ni sur la répartition des ressources au sein du système de santé ou sur l'efficacité de leur utilisation. En 2019, ces coûts représentaient 11,3% du PIB. En valeur absolue, les coûts ont atteint environ 82,5 milliards de francs. La part des coûts de la santé, par rapport au PIB, a augmenté de 2,2 points de pourcentage par rapport à 2000.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 3: Bonne santé et bien-être

-    Années potentielles de vie perdues
-    Taux de suicide
-    Couverture vaccinale de la rougeole
-    Concentrations de particules fines
-    Taux de fumeurs
-    Consommation d'alcool à risque
-    Surcharge pondérale
-    Renoncement à des soins médicaux nécessaires pour des raisons financières
-    Satisfaction dans la vie



Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030



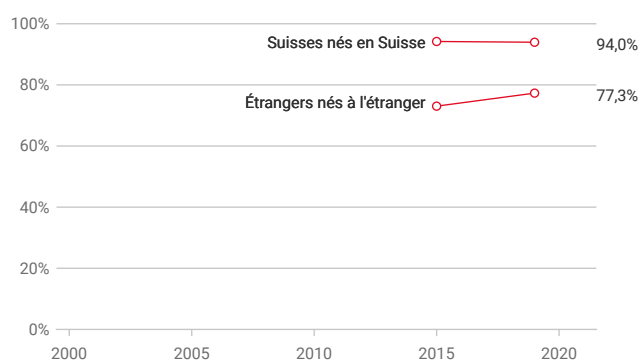
ODD 4: Éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Éducation de qualité

Taux de 1^{re} certification du degré secondaire II

Part des jeunes qui ont obtenu une première certification jusqu'à l'âge de 25 ans



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2022

Un système éducatif durable doit viser à compenser les inégalités, favoriser l'intégration et améliorer ainsi la réussite de tous les élèves. L'obtention d'une **certification du degré secondaire II** permet d'acquérir les qualifications requises pour entrer dans la vie active, mais aussi d'accéder au niveau de formation supérieur. Le degré secondaire II comprend des filières professionnelles (formation professionnelle initiale) et des filières de formation générale (écoles de maturité gymnasiale et écoles de culture générale). L'obtention d'un certificat du degré secondaire II est une condition minimum pour qui veut mettre toutes les chances de son côté sur le marché du travail (→ ODD 8 Travail décent et croissance économique). En 2019, 94% des jeunes suisses nés en Suisse avait acquis une certification du degré secondaire jusqu'à l'âge de 25 ans contre 77,3% des jeunes étrangers nés à l'étranger. L'écart entre les deux groupes a diminué de 4,5 points de pourcentage depuis 2015.

Savoir lire est une compétence essentielle dans notre société. Les **compétences en lecture des jeunes de 15 ans** renseignent sur la part des élèves qui, au terme de leur scolarité, atteignent les compétences en lecture minimales requises pour maîtriser la vie quotidienne moderne. En 2018, 76,4% des jeunes de 15 ans atteignaient le niveau 2 et plus, sur une échelle de 1 à 6.

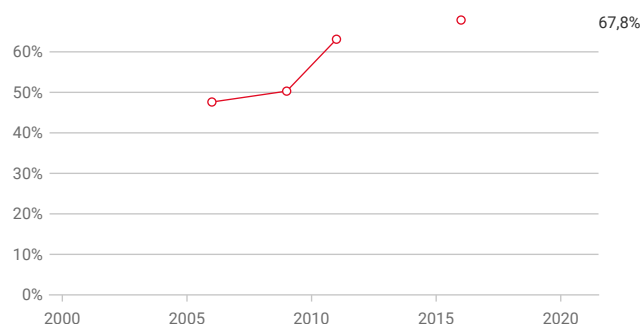
Le système éducatif doit garantir que l'**accès à l'enseignement supérieur** ne dépende pas de l'origine sociale ou du niveau d'éducation des parents¹⁰. En 2016, le taux de personnes titulaires d'un diplôme du degré tertiaire s'élevait à 18% chez les personnes dont les parents n'ont pas de formation postobligatoire et à 36% respectivement 64% chez les personnes dont au moins un parent a terminé ses études secondaires II ou tertiaire. Quel que soit le niveau de formation de leurs parents, les jeunes générations sont plus susceptibles que les générations plus âgées de faire des études supérieures.

La **part de femmes parmi le corps professoral** des hautes écoles universitaires (HEU) et des hautes écoles spécialisées (HES) ou pédagogiques (HEP) illustre l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les filières de formation. Des professeures jouent également figure de modèle pour les étudiantes, ceci tout particulièrement dans les filières d'études où elles sont sous-représentées. En 2019, le personnel enseignant des hautes écoles était constitué de 24% de femmes dans les HEU. Cette part s'élevait à 31,6% dans les HES/HEP. Ces proportions ont augmenté de 4,8 points de pourcentage respectivement diminué de 0,3 de points de pourcentage depuis 2013.

Compétences tout au long de la vie

Participation aux activités de formation continue

Part de la population résidante permanente de 25 à 64 ans qui participe à des activités non formelles de formation continue



2011: rupture de série temporelle

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)












© OFS 2022

La **participation aux activités de formation continue** permet aux individus de compléter leurs connaissances, de comprendre les mutations de la société et de pouvoir s'adapter aux changements. Il s'agit aussi d'une source de satisfaction personnelle favorisant les échanges entre personnes ayant des intérêts communs. En 2016, 68% de la population avait participé à des activités de formation continue. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (69%) que chez les hommes (67%), tout comme chez les Suisses (72%) que chez les étrangers non scolarisés en Suisse (57%).


La transformation numérique provoque de profonds bouleversements dans notre quotidien professionnel et privé. La population doit pouvoir acquérir les compétences requises pour pouvoir s'adapter à cette nouvelle situation et participer aux processus numériques en cours dans les domaines politiques, sociaux, culturels et économiques. En 2021, 41% de la population de 15 à 88 ans disposait de **compétences numériques** avancées (allant au-delà des compétences de base). Cette proportion est restée stable par rapport à 2017.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 4: Éducation de qualité

			Personnel enseignant des hautes écoles
			Taux de première certification du degré secondaire II
			Compétences en lecture des jeunes de 15 ans
			Participation aux activités de formation continue
			Compétences numériques

Cliquez **ici** pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030



www.statistique.ch © OFS 2022



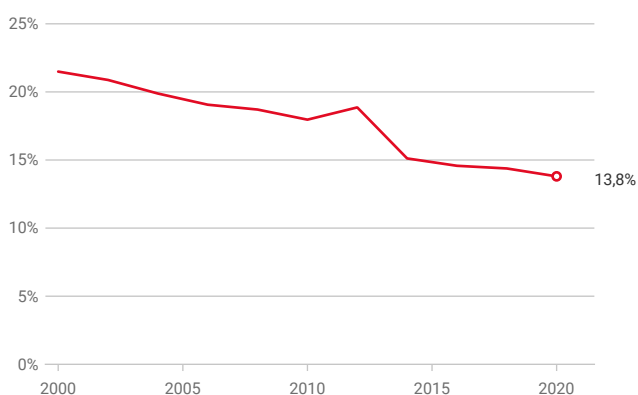
ODD 5: Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Vie professionnelle et publique

Disparités salariales selon le sexe

par rapport au salaire mensuel brut¹ des hommes, secteur privé



¹ par rapport au salaire médian

Etat des données: 28.03.2022

Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2022

L'égalité exige un salaire égal entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale. L'écart salarial entre les sexes peut être en partie expliqué par des facteurs objectifs tels que la formation, la position, l'expérience, etc. Mais ces facteurs objectifs ne suffisent pas pour justifier l'entier de l'écart salarial. La part restante est donc considérée comme inexpliquée. L'indicateur montre la **différence salariale** (pour un équivalent plein temps) dans le secteur privé entre les femmes et les hommes par rapport au salaire mensuel brut des hommes. En 2020, le salaire mensuel brut standardisé médian dans le secteur privé se montait à 5779 francs pour les femmes et à 6705 francs pour les hommes: cela représente une différence de salaire de 13,8%. La différence de salaire entre hommes et femmes dans le secteur privé s'est réduite depuis 2000. En 2018, 44,3% de la différence salariale était considérée comme inexpliquée¹¹.

Les disparités salariales se répercutent également sur les pensions touchées par les personnes retraitées. Presque toutes les personnes retraitées touchent un versement de l'AVS (assurance vieillesse et survivants), en 2019, 76% recevaient une prestation de la prévoyance professionnelle (pension financée par l'activité professionnelle) et près de 40% touchent une prestation du pilier 3a (épargne personnelle). La **prévoyance professionnelle**¹² est dépendante du montant du salaire, du taux d'occupation ainsi

que des années de travail effectuées. Elle est généralement plus faible chez les femmes que chez les hommes. En 2019, 69,5% des femmes bénéficiaient d'une prévoyance professionnelle contre 82,9% des hommes parmi les personnes retraitées. Les écarts sont également visibles dans les versements de capital: en 2015 les femmes ont touché 49 800 francs contre 160 000 francs pour les hommes (valeurs médianes annuelles, par personne).

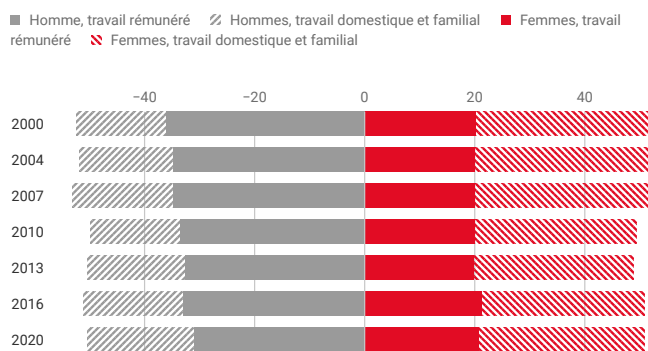
La proportion de femmes et d'hommes membres de la direction ou exerçant une fonction dirigeante parmi l'ensemble des salariés renseigne sur la **situation professionnelle selon le sexe** et les possibles inégalités entre les femmes et les hommes dans les positions dirigeantes. En 2021, 22,5% des femmes employées exerçaient une fonction dirigeante, cette proportion était de 38% parmi les hommes.

Une représentation équilibrée des femmes dans les organes politiques favorise l'intégration des différentes perspectives de genre dans les décisions politiques, ce qui contribue à faire progresser la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes. En 2019, 42% des parlementaires au **Conseil national** et 29% des membres **des parlements cantonaux étaient des femmes**. Depuis 2003, la part des femmes a augmenté de 16, respectivement 5 points de pourcentage.

Conciliation travail et famille

Temps consacré à l'activité professionnelle et au travail dom. et fam.

Population résidante permanente âgée de 15 à 64 ans



2010: révision de l'ESPA

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – ESPA, module «Travail non rémunéré»

© OFS 2022

Pour que l'égalité puisse se réaliser, les hommes et les femmes doivent avoir les mêmes possibilités de concilier leur vie professionnelle et privée. Cela peut être encouragé entre autres par des conditions favorables à la famille telles que des structures d'accueil extrafamilial ou par la possibilité d'avoir une activité à temps partiel économiquement viable et fiscalement attractive pour les deux sexes. Outre ces facteurs objectifs, les différences dans la répartition entre travail rémunéré et tâches domestiques et familiales non rémunérées peuvent aussi résulter de choix personnels. L'indicateur **charge totale de l'activité professionnelle et du travail domestique** montre que les hommes et les femmes assument globalement la même charge de travail totale soit environ 50 heures par semaine. En 2020, les femmes investissaient davantage de temps dans le travail domestique et familial (30 h par semaine) que les hommes (19 h par semaine). La situation est inversée pour le travail rémunéré: en 2020, les femmes travaillaient 21 h et les hommes 31 h par semaine.

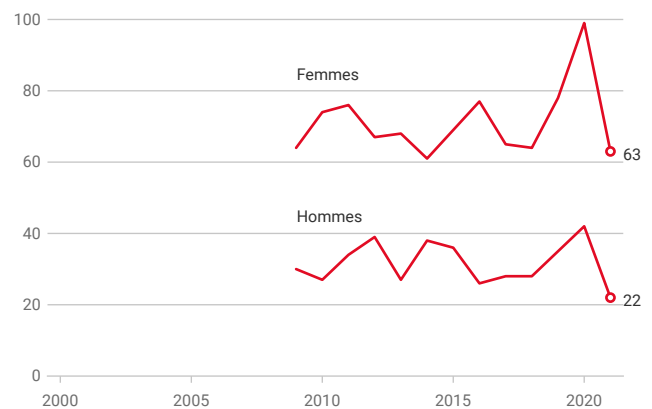
Depuis 2010, la part des mères qui n'exercent pas d'activité professionnelle a diminué¹³. Celle des **mères** travaillant à temps partiel s'est accrue pour les taux d'occupation élevés. En 2020, la proportion de **pères** travaillant à plein temps était moins élevée qu'en 2010 et par conséquent la part de ceux qui travaillent à temps partiel avait légèrement augmenté.

Violence de genre

La violence domestique et sa manifestation la plus courante la violence dans les relations de couple, causent de grandes souffrances humaines car elles affectent des personnes unies par des liens familiaux ou sentimentaux. L'indicateur **violence domestique** donne le nombre de victimes de violence physique

Violence domestique selon le sexe

Nombre de victimes de violence physique grave dans le contexte domestique enregistrées par la police



Etat des données: 28.03.2022











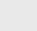



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)

© OFS 2022

grave (homicides consommés, tentatives d'homicides avec lésions corporelles graves, lésions corporelles graves) dans le contexte domestique enregistrées par la police. Les femmes courent un risque accru d'être victimes de violence domestique, tandis que les hommes ont plutôt tendance à être victimes de violence physique dans l'espace public. En 2021, 74% des victimes de violence domestique grave étaient des femmes. Toujours en 2021, 20 personnes de sexe féminin, dont 3 mineures, sont décédées en raison de violence domestique (→ ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces).

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 5: Égalité entre les sexes

-    Disparités salariales selon le sexe
-    Charge totale de l'activité professionnelle et du travail domestique
-    Part de femmes au Conseil national et dans les parlements cantonaux
-    Situation professionnelle selon le sexe
-   Violence domestique

Cliquez **ici** pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030





ODD 6: Eau propre et assainissement

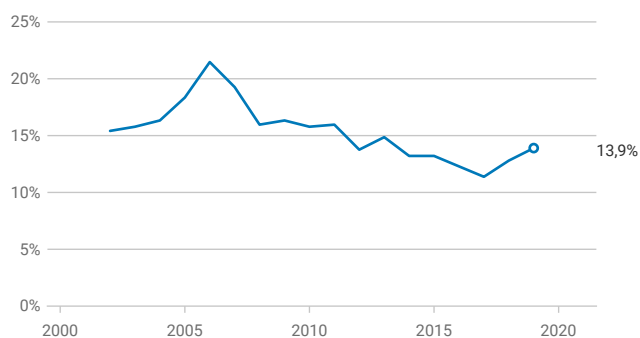
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Qualité et utilisation durable de l'eau

Nitrates dans les eaux souterraines

Part des stations de mesure présentant des dépassements des normes (25 mg/l)

En Suisse, environ 80% de l'eau potable provient des eaux souterraines.



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFEV – NAQUA

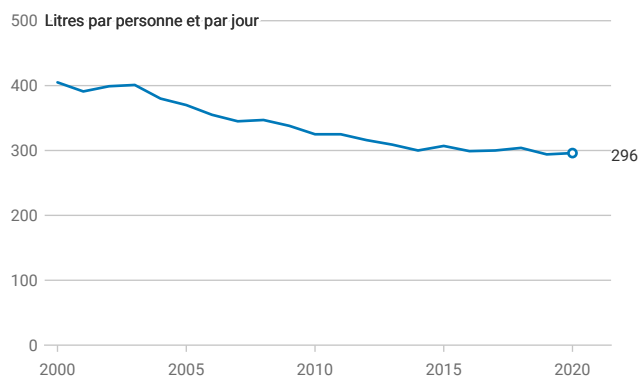
© OFS 2022

Les nitrates sont, du point de vue quantitatif, les principaux polluants des **eaux souterraines**; ils constituent en outre des substances-témoins pouvant indiquer la présence d'autres polluants tels que les produits phytosanitaires. Une trop forte teneur en nitrates peut être dangereuse pour la santé humaine. En Suisse, l'eau potable provient à près de 80% des eaux souterraines, dont près de la moitié sont des eaux de sources. Le reste est prélevé dans les lacs et les rivières. La présence de nitrates dans les eaux souterraines est due principalement à l'utilisation d'engrais azotés dans l'agriculture (→ ODD 2 Faim «zéro»). En 2019, 13,9% des stations de mesures des eaux souterraines présentaient des dépassements des exigences légales fixées à 25 mg/l. Il n'y a pas d'évolution significative par rapport à 2002.

Les **concentrations de nitrates et de phosphates dans les cours d'eau** sont de bons indicateurs des pressions exercées par les activités humaines sur la qualité des eaux de surface. Ces deux nutriments peuvent mener à une eutrophisation des plans d'eau et contribuer à la pollution des mers et des océans dans lesquels se jettent les fleuves (→ ODD 14 Vie aquatique). En 2020, 78% et 70% des stations de mesure atteignent un bon voire très bon état pour les nitrates respectivement pour les phosphates¹⁴. Aucune évolution significative n'est observée depuis 2011.

Consommation d'eau potable

Consommation des ménages et des petites entreprises, de l'industrie et de l'artisanat, des services publics et des fontaines, consommation propre des distributeurs et pertes



Etat des données: 28.02.2022









Source: Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)

© OFS 2022

La **consommation d'eau potable** s'élevait à 939 millions de mètres cubes en 2020. La consommation moyenne par personne et par jour a reculé de 27% entre 2000 et 2020. Cet indicateur ne tient pas compte de l'eau utilisée à l'étranger pour la production de biens et de services consommés en Suisse.

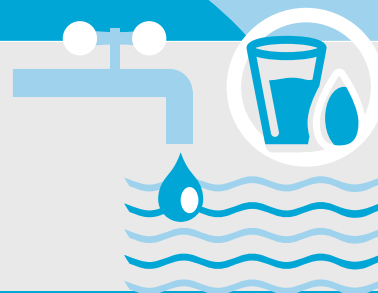
Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 6 : Eau propre et assainissement

-    Consommation d'eau potable
-    Nitrates dans les eaux souterraines
-   Structure des cours d'eau

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030





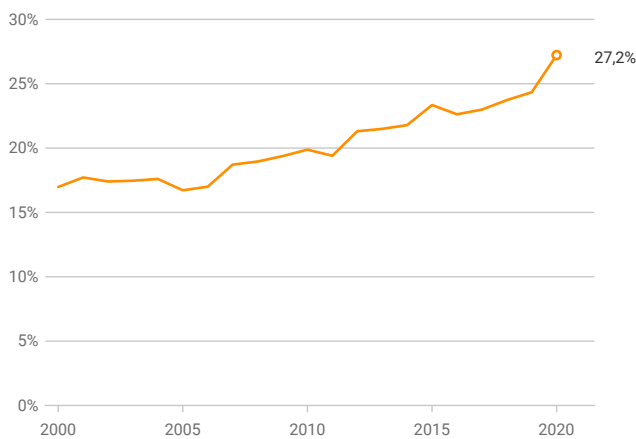
ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Consommation et approvisionnement en énergie

Énergies renouvelables

Par rapport à la consommation finale d'énergie



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFEN – Statistique suisse des énergies renouvelables

© OFS 2022

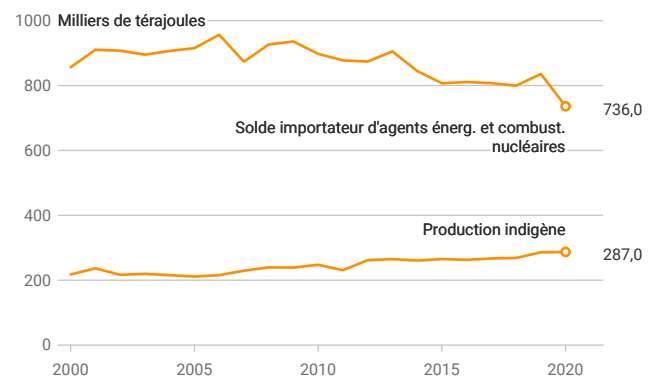
La combustion de carburants et de combustibles fossiles produit des polluants et des gaz à effet de serre. Les **énergies renouvelables** peuvent contribuer à atténuer les effets de la consommation d'énergie sur l'environnement. Leur part dans la consommation d'énergie finale, en hausse depuis 1990, a atteint 27,2% en 2020. Les énergies renouvelables comprennent les agents énergétiques suivants: énergie hydraulique, bois, énergie éolienne, énergie solaire, biocarburants, biogaz, chaleur ambiante ainsi que la part d'origine renouvelable des déchets et des eaux usées.

En 2020, les **centrales hydrauliques** ont produit 40 616 GWh d'**électricité**. Après déduction de la consommation des pompes des bassins d'accumulation, cela représente 55,2% de la production nette totale d'électricité. En 2020 toujours, 4712 gigawatt-heures (GWh) d'électricité ont été produits à partir d'énergies renouvelables (sans l'énergie hydraulique). Cela correspond à 7,2% de l'ensemble de la production nette d'électricité.

La **dépendance énergétique** découle du rapport entre la quantité d'énergie brute importée (solde importateur d'agents énergétiques et combustibles nucléaires) et la quantité d'énergie produite en Suisse. Elle traduit donc la dépendance de la Suisse

Dépendance énergétique

Production indigène d'énergie à partir d'agents énergétiques primaires et importations (solde importateur d'agents énergétiques et combustibles nucléaires)



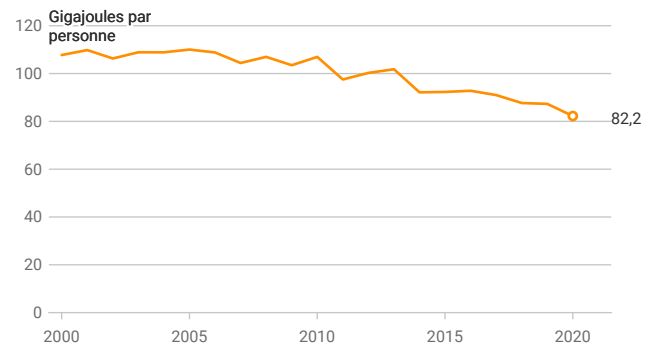
Etat des données: 28.02.2022

Source: OFEN – Statistique globale de l'énergie

© OFS 2022

Consommation finale d'énergie par personne

Sans la différence statistique (y compris l'agriculture), sans le trafic aérien international et sans le gaz consommé par les compresseurs de la conduite de transit du gaz naturel



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFEN – GEST; OFEV – Inventaire des GES; OFS – STATPOP, ESPOP

© OFS 2022

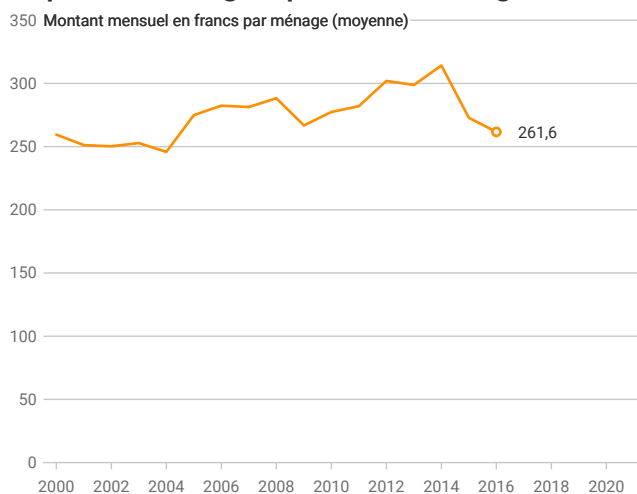
vis-à-vis des importations d'agents énergétiques. La dépendance énergétique rend l'économie indigène vulnérable, tout particulièrement en cas de crise internationale. En 2020, la Suisse dépendait à 72% de l'étranger pour son approvisionnement en énergie.

La consommation d'énergie contribue à l'utilisation des ressources naturelles et, partant, à la charge environnementale. Une baisse de la consommation d'énergie va donc dans le sens du développement durable. La **consommation d'énergie finale par personne** a reculé depuis 2000. La diminution vient du fait que, de 2000 à 2020, la population a augmenté de 20,2% alors que la consommation d'énergie finale a diminué de 8,2% (découplage absolu → Glossaire). La baisse de la consommation d'énergie observée en 2020 s'explique principalement par le recul de la demande en carburants induit par la pandémie de Covid-19.

L'**intensité énergétique de l'économie suisse**¹⁵, exprimée par le rapport entre la consommation d'énergie finale et la production économique, a diminué de 37% depuis 2000: le rapport était alors de 1,7 mégajoule pour un franc de PIB, contre 1 mégajoule en 2020 (découplage absolu).

Énergie abordable

Dépenses énergétiques des ménages



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – EBM
















© OFS 2022

En 2019, les **dépenses d'énergie des ménages**¹⁶ se sont élevées en moyenne à 241 francs par mois. Cette somme comprend les dépenses d'électricité et de chauffage au domicile principal et, le cas échéant, au domicile secondaire, ainsi que les dépenses pour l'essence ou le diesel. La part du revenu brut des ménages consacrée à l'énergie est passée de 3,1% en 2000 à 2,5% en 2019.

Depuis la crise pétrolière des années 1970, la hausse du **prix de l'électricité** a été, en termes nominaux, moins forte que celle de l'indice des prix à la consommation (IPC). Les prix du gaz et des carburants ont connu une évolution similaire à celle de l'IPC, mais avec des fluctuations plus marquées. Le prix du mazout, en revanche, a augmenté et fluctué bien plus fortement¹⁷.

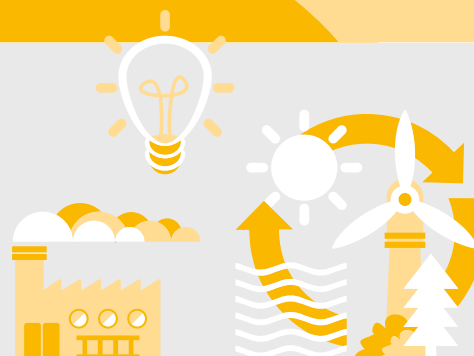
Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable

-    Énergies renouvelables
-    Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables
-    Dépendance énergétique
-    Consommation finale d'énergie par agent énergétique
-    Consommation finale d'énergie par personne

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030





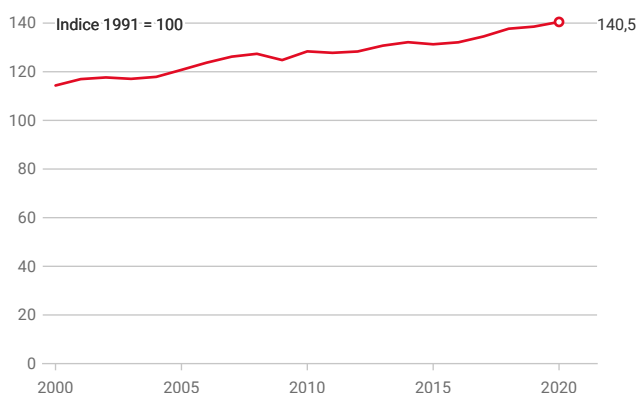
ODD 8: Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Croissance économique durable

Productivité du travail

Productivité horaire du travail, aux prix de l'année précédente



2019 et 2020: provisoire

Etat des données: 28.02.2022
Source: OFS – Comptabilité nationale (CN)

© OFS 2022

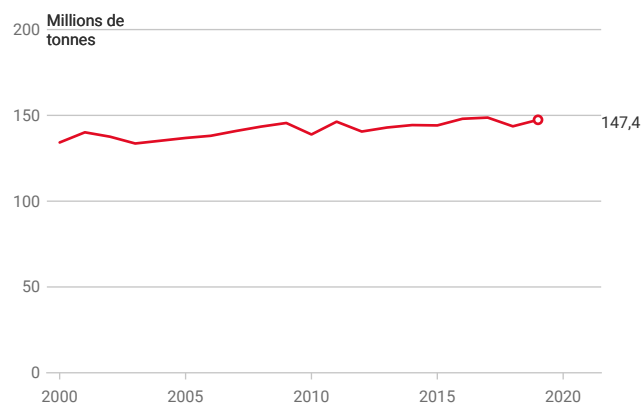
La **productivité du travail** exprime le rapport entre la valeur ajoutée brute et les heures effectives de travail. Elle mesure l'efficacité avec laquelle les forces de travail sont utilisées dans le processus de production. La productivité nationale du travail a progressé en moyenne réelle de 1% par année pendant la période 2000 à 2020.

L'**empreinte matérielle** (Raw Material Consumption, RMC) considère, en plus des matières premières extraites en Suisse, la masse de l'ensemble des matières premières utilisées à l'étranger durant les processus de production et de transports des biens et services consommés en Suisse. Le RMC se montait à 147 millions de tonnes en 2019 (estimation). Il a augmenté de 13,2 millions de tonnes depuis 2000.

Le **produit intérieur brut par habitant** (PIB) sert en règle générale d'indicateur du niveau de vie de la population d'un pays. Il ne renseigne pas sur la manière dont les revenus et la fortune sont répartis, ni sur la qualité de vie ou les répercussions des activités économiques sur l'environnement. En 2020, le PIB par habitant s'élevait à environ 81 800 francs, ce qui correspond à une diminution de 3,1% par rapport à l'année précédente en termes réels (aux prix de l'année précédente). Cette baisse est la conséquence de l'épidémie de Covid-19.

Empreinte matérielle

Consommation intérieure de matières premières (RMC)



2019: provisoire

Etat des données: 28.02.2022
Source: OFS – Comptabilité environnementale

© OFS 2022

Notre pays a besoin des marchés extérieurs pour y écouler sa production et pour importer des biens et des services. Le **taux d'exposition au commerce international**¹⁸ montre la moyenne des marchandises et des services importés et exportés par la Suisse, rapportée à son produit intérieur brut. En 2017, le taux d'exposition de la Suisse dans le commerce mondial a dépassé le seuil de 50% pour atteindre 52% en 2019, avant de descendre à 47,8% en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.

L'**indice de réglementation des marchés de produits**¹⁹ se compose d'un jeu d'indicateurs qui mesurent si les réglementations applicables stimulent ou inhibent la concurrence sur ces marchés. Plus l'indice d'un pays est bas, moins nombreuses y sont les réglementations des marchés des produits. Après avoir enregistré une baisse par rapport à ses niveaux de 1998 et de 2003, l'indice de réglementation des marchés de produits est resté pratiquement constant depuis 2008. Comparée à l'UE et à l'OCDE, la Suisse connaît un degré élevé de réglementation des marchés de produits, par exemple dans les secteurs télécommunication, transports et énergie, qui dépendent d'infrastructures de réseaux couvrant tout le territoire ou qui sont, pour des raisons historiques, en main des cantons et des communes.

Le capital économique se renouvelle et s'accroît par les investissements. La part de la **formation brute de capital fixe dans le PIB**²⁰ est donc un facteur important de la compétitivité,

de la croissance économique future et du bien-être matériel à long terme. En 2020, le taux d'investissement était de 25,6%. Les dépenses en prestations immatérielles telles que la formation et la santé, qui contribuent à la qualité du capital social et humain, ne sont pas prises en compte. L'indicateur ne fournit aucune information quant à la pertinence des investissements pour le développement durable.

Marché du travail

L'exercice d'une activité professionnelle est nécessaire pour pouvoir mener une vie indépendante et participer à la vie de la société. Une formation solide facilite l'intégration dans la vie professionnelle. En Suisse, la part des **jeunes de 15 à 24 ans sans emploi ne suivant pas d'études ou de formation** (taux NEET: Not in Education, Employment or Training) se situait à 6,4% en 2020 et était donc inférieure à la moyenne de l'UE (11,1%).

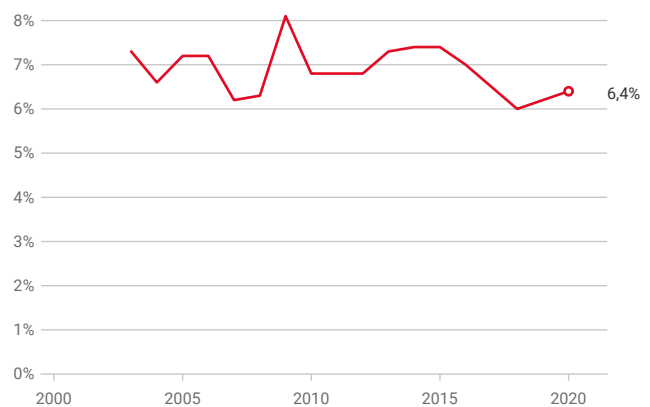
L'intégration des femmes sur le marché du travail leur donne des possibilités d'assurer leur autonomie financière et de participer à la vie professionnelle. L'augmentation du **taux d'activité professionnelle des femmes**²¹ va donc dans la direction du développement durable. Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans, exprimé en équivalents plein temps, a globalement augmenté depuis 2000. Il était de 58,5% au deuxième trimestre 2020.

La **participation des personnes handicapées au marché du travail** est un enjeu important de l'égalité des chances. Les personnes handicapées en âge de travailler participent au marché du travail, même lorsqu'elles sont fortement limitées dans les activités de la vie normale. En 2019, 39% des personnes handicapées fortement limitées étaient actives professionnellement.

Le système économique doit permettre aux jeunes, comme à leurs aînés, d'avoir un travail qui leur donne les moyens de gagner leur vie. Le **taux de chômage** au sens du BIT (→ Glossaire) **des jeunes** âgés de 15 à 24 ans a globalement augmenté depuis 1991. Il se chiffrait à 8,3% au deuxième trimestre de 2021 et s'avérait ainsi 1,6 fois plus élevé que celui de la population active (5%)²².

NEET: Jeunes ni en emploi ni en formation

Part de jeunes non actifs occupés âgés de 15 à 24 ans qui ne participent ni à l'éducation ni à la formation



Etat des données: 28.02.2022
Source: Eurostat

© FSO 2022

Le **taux de chômage** dans l'ensemble de la population varie selon le **niveau de formation**²³: en 2021 (2^{ème} trimestre), il était de 9,7% pour les personnes sans formation post-obligatoire, de 5% pour les personnes ayant un diplôme de niveau secondaire II et de 3,4% pour celles ayant un diplôme de niveau tertiaire.

L'évolution des **salaires réels**²⁴ permet d'illustrer le pouvoir d'achat des salaires: pour ce faire, les salaires nominaux sont corrigés de l'augmentation du niveau des prix. De 2016 à 2020, le rythme annuel moyen de la progression salariale réelle pour l'ensemble des personnes salariées a été de 0,5%.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 8: Travail décent et croissance économique

- Productivité du travail
- Produit intérieur brut par habitant
- Taux d'activité professionnelle des femmes
- Jeunes ni en emploi ni en formation
- Accidents du travail
- Empreinte matérielle
- Chômage des jeunes
- Participation des personnes handicapées au marché du travail
- Part des investissements dans le PIB

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030





ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure

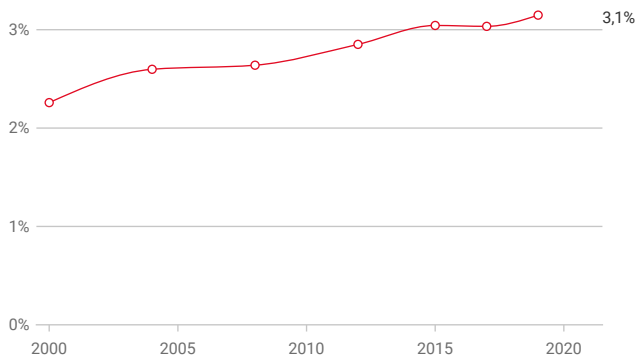
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Innovation

Dépenses de recherche et développement

Par rapport au produit intérieur brut

Les dépenses de R&D peuvent contribuer à aller vers une économie plus efficiente en matière d'utilisation des ressources.



Etat des données: 28.02.2022
Source: OFS – Science et technologie

© OFS 2022

Des **investissements dans la recherche et le développement** contribuent à créer des conditions favorables à l'innovation et, par là même, à l'efficacité économique et à la compétitivité d'un pays. Ils peuvent également contribuer à une transition vers une économie plus efficiente en matière d'utilisation des ressources. En 2019, la Suisse y a consacré environ 23 milliards de francs, ce qui représente environ 3,1% de son produit intérieur brut (PIB). L'indicateur ne fournit aucune indication sur la pertinence de ces dépenses pour le développement durable.

La Suisse occupait en 2021 le premier rang de l'**indice de synthèse de l'innovation**²⁵, devant les pays membres de l'UE et les autres pays considérés. Au sein de l'UE, la Suède affiche l'indice le plus élevé, devant la Finlande, le Danemark et la Belgique. L'indice recense des informations sur les activités d'innovation des entreprises, sur les conditions nécessaires à l'innovation et sur ses effets économiques.

Le développement de la technologie et de la science nécessite des ressources humaines hautement qualifiées, capables de produire les connaissances nouvelles indispensables à l'économie et à la société ainsi qu'à préserver et enrichir le capital humain. En 2019, pour 1000 personnes actives, environ neuf personnes travaillaient comme **chercheurs ou chercheuses** (en équivalents

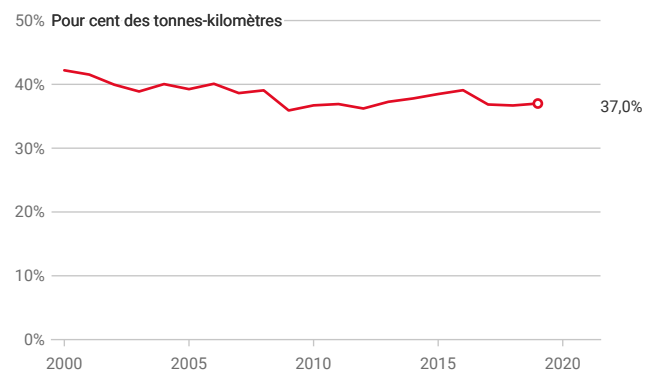
temps plein). L'indicateur ne fournit aucune information sur la pertinence des activités de recherche pour le développement durable.

Pour un pays pauvre en ressources naturelles comme la Suisse, il est important d'utiliser au mieux le potentiel de la numérisation afin d'accroître la productivité et de s'affirmer comme un pôle économique et de recherche innovant tourné vers l'avenir. Les **investissements consentis par l'économie privée et l'État dans les technologies de l'information et de la communication (TIC)**²⁶ sont passés de 19 666 millions de francs en 2000 à 33 705 millions de francs en 2020 (aux prix de l'année précédente, année de référence 2010), soit un accroissement annuel moyen d'environ 2,7%.

Infrastructure

Répartition modale du transport de marchandises

Part du rail dans l'ensemble des transports terrestres de marchandises (rail, route)



Etat des données: 28.02.2022
Source: OFS – STM, TP

© OFS 2022

Les transports de marchandises sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et à l'approvisionnement de la population, mais ils sont aussi une source de pollution et d'émission de gaz à effet de serre. Il est possible de réduire ces atteintes à l'environnement en augmentant la part des marchandises transportées par le rail. La **répartition modale du transport de marchandises** présente la part du rail dans les transports terrestres

de marchandises en Suisse (véhicules routiers et ferroviaires suisses et étrangers). En 2020, 63% des prestations de transport dans les transports terrestres ont été assurées par des véhicules routiers, 37% par le rail. La part de ce dernier est nettement plus importante (72%) dans le transport transalpin de marchandises²⁷ (→ ODD 11 Villes et communautés durables).

Le bon fonctionnement et la sécurité des routes nationales (autoroutes) relèvent d'une importance économique pour la Suisse. Une sollicitation intensive des infrastructures routières peut engendrer des embouteillages, certains d'entre eux restent toutefois inévitables. Pendant l'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, le **nombre d'heures d'embouteillage dues à une surcharge de trafic** s'est monté à 17 573, ce qui correspond à une baisse de 34,5% ou de 9259 heures par rapport à l'année précédente.

En 2019, les autoroutes, qui représentent moins de 3% de la longueur du réseau routier suisse, ont supporté 40% du volume des **prestations de transport des véhicules à moteur** (→ Glossaire) et 74% du volume des prestations de transport des véhicules lourds de transport de marchandises²⁸.

À l'ère du numérique, l'économie et la société doivent pouvoir compter sur des réseaux performants pour fonctionner correctement. Elles doivent disposer d'une infrastructure de communication fiable pour pouvoir développer de nouvelles formes de vie et de travail, de nouvelles prestations et de nouveaux produits. En novembre 2021, 83,9% des **bâtiments existants en Suisse** étaient dotés d'un raccordement fixe à Internet offrant une **vitesse de téléchargement d'au moins 100 mégabits par seconde (100 Mb/s)**²⁹.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure

		Dépenses affectées à la recherche et au développement
		Nombre de chercheuses et chercheurs
		Intensité matérielle
		Embouteillages sur le réseau des routes nationales
		Répartition modale du transport de marchandises
		Distance moyenne jusqu'au prochain arrêt de transports publics

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
 Source: OFS – MONET 2030

www.statistique.ch © OFS 2022



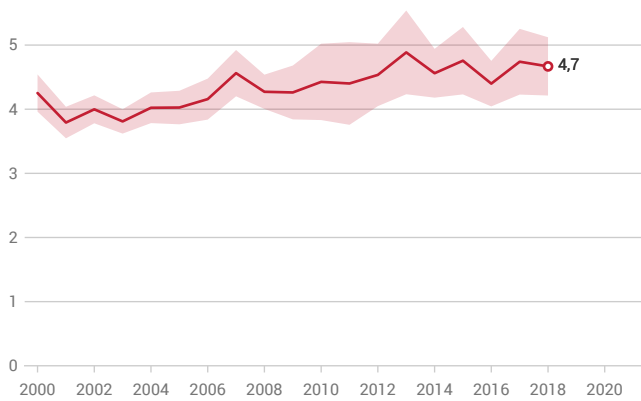
ODD 10: Inégalités réduites

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Réduction des inégalités en Suisse et cohésion sociale

Distribution du revenu disponible

Rapport entre les revenus des 20% les plus riches et ceux des 20% les plus pauvres (S80/S20)



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

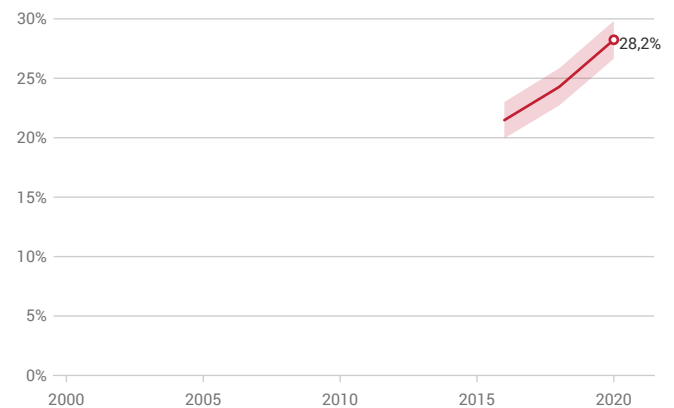
© OFS 2022

La **distribution du revenu disponible équivalent** (→ Glossaire) montre le rapport entre les revenus disponibles les plus hauts (quintile supérieur) et les plus bas (quintile inférieur). Ce rapport illustre l'inégalité des revenus qui demeure après les impôts et les transferts sociaux. Il atteignait 4,7 en 2018. L'évolution depuis 2000 n'est statistiquement pas significative.

La **distribution du revenu primaire équivalent** (→ Glossaire) présente le même rapport avant les transferts obligatoires de l'État. Il atteignait un facteur 51 en 2018, alors qu'il était inférieur à 20 en 2000. La combinaison de ces deux indicateurs renseigne sur l'importance des transferts obligatoires dans la réduction des inégalités de revenu que génèrent le marché du travail et celui des capitaux. Ces deux indicateurs concernent uniquement la distribution du revenu et pas celle de la fortune.

Victimes de discriminations

Part des personnes interrogées ayant été victimes de discriminations (autoévaluation)



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS)

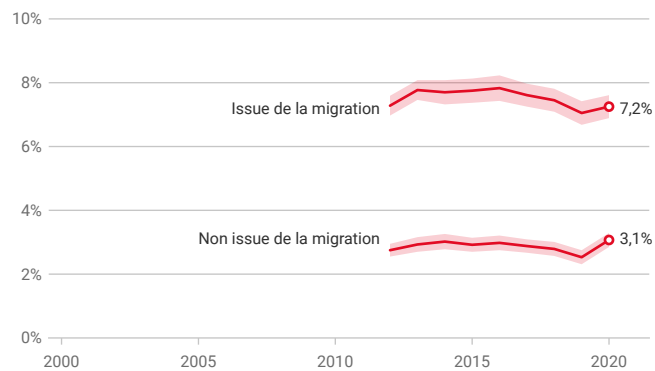
© OFS 2022

En 2020, 28,2% de la population s'estimait être **victime de discriminations**. Cette part a augmenté de 6,8 points de pourcentage depuis 2016. Il n'y a pas de différence significative entre les femmes et les hommes. Cet indicateur montre la part des membres de la population ayant été victimes de discriminations au cours des cinq dernières années en raison de leur appartenance à un groupe en Suisse. Les données reposent sur des auto-évaluations. Elles ne correspondent pas aux cas de discriminations vécus recensés dans des centres de conseil ou de signalement (incidents manifestes, sans condamnation) ou sanctionnés (incidents manifestes, sanctionnés par la justice) (→ ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces).

Intégration

Taux de chômage au sens du BIT selon le statut migratoire

Part des personnes au chômage au sein de la population active de 15 à 74 ans



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS - enquête suisse sur la population active (ESPA)

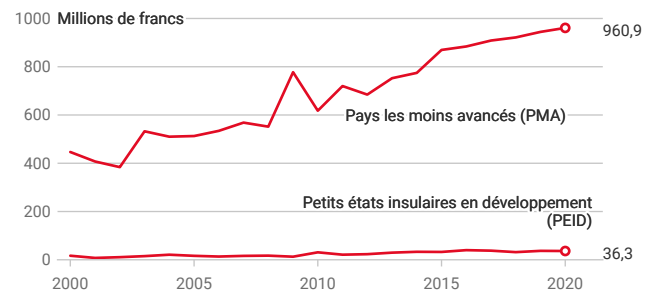
© OFS 2022

L'exercice d'une activité rémunérée est indispensable pour pouvoir gagner sa vie de manière autonome. C'est aussi un important facteur de participation à la vie économique, sociale et culturelle et donc d'intégration. Le **taux de chômage** (→ Glossaire) n'a pas changé de manière statistiquement significative en Suisse depuis 2012, toutes catégories de statut migratoire confondues. Il varie toutefois selon le groupe de population: en 2020, il se situait à 3,1% chez les personnes non issues de la migration et à 7,3% chez celles issues de la migration (→ ODD 1 Pas de pauvreté et → ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces).

Réduction des inégalités entre pays

Aide publique au développement en faveur des pays pauvres

Aide publique au développement nette en faveur des pays les moins avancés (PMA) et des petits états insulaires en développement (PEID)



2020: provisoire

Etat des données: 28.02.2022

Source: Direction du développement et de la coopération

© OFS 2022

L'**aide publique au développement en faveur des pays pauvres** représente la part de l'aide publique au développement (APD) attribuée aux pays les moins avancés (PMA) (→ Glossaire) et aux petits États insulaires en développement (PEID). Ces pays ont un revenu par habitant faible, une économie peu diversifiée et peinent à sortir de la pauvreté. La communauté internationale a reconnu la nécessité de leur apporter un appui particulier. L'APD destinée aux PMA et aux PEID a augmenté, passant de 463 millions de francs en 2000 à 997 millions de francs en 2020. Elle atteignait 30% de l'APD totale en 2020, ou 0,15% du revenu national brut (RNB).

Les **importations en franchise des pays en développement** indiquent dans quelle mesure la Suisse veille à une ouverture équitable de son marché intérieur pour ces pays. En 2020, 88% des marchandises importées depuis les PMA ont bénéficié de la franchise douanière, soit 33 points de pourcentage de plus qu'en 2012. Cet indicateur ne renseigne toutefois pas sur le volume de marchandises importées ni sur les effets sociaux et écologiques de l'ouverture des marchés en Suisse ou dans le pays exportateur.

Les **fonds envoyés par des migrants** dans leur pays d'origine représentent une importante contribution à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie. La somme des fonds envoyés dans leur pays d'origine par des migrants travaillant en Suisse a passé de 2876 millions de francs en 2000 à 7061 millions en 2020. L'indicateur ne renseigne pas sur un éventuel impact négatif des transferts ni sur les pays de destination des fonds. Parmi les raisons à l'origine de la hausse des fonds envoyés, on trouve la libéralisation économique, l'augmentation des flux migratoires et le nombre croissant de personnes migrantes bien formées et donc mieux rémunérées.

Les indicateurs de l'ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs apportent également un éclairage sur la réduction des inégalités entre la Suisse et les autres pays.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 10: Inégalités réduites

			Importations en franchise des pays en développement
			Fonds envoyés par des migrants
			Aide publique au développement en faveur des pays pauvres
			Distribution du revenu primaire équivalent (S80/S20)
			Victimes de discriminations
			Distribution du revenu disponible équivalent (S80/S20)
			Taux de chômage selon le statut migratoire

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
 Source: OFS – MONET 2030

www.statistique.ch © OFS 2022



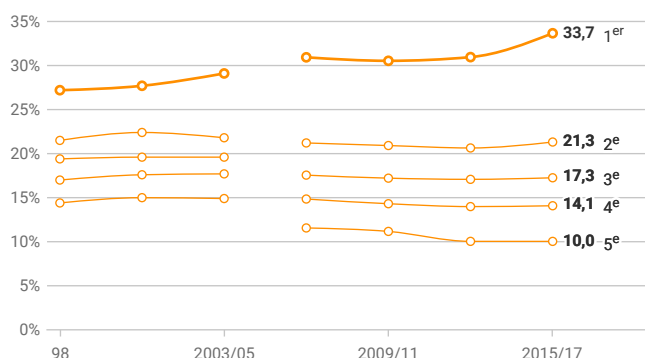
ODD 11: Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Logement et habitat

Coûts du logement

Part des coûts du logement (charges comprises) dans les revenus bruts des ménages, par classe de revenus (quintiles)



2006/08: rupture de série temporelle

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2022

Le logement fait partie des besoins fondamentaux. Son coût a une incidence sur la quantité d'argent disponible pour la satisfaction d'autres besoins, ceci en particulier pour les ménages ayant de bas revenus. Pour la période 2015–2017, les **coûts du logement** impactaient trois fois plus le budget des ménages des 20% les plus pauvres (1^{er} quintile) que celui des 20% les plus riches (5^{ème} quintile).

Les espaces verts urbains procurent des lieux calmes et de détente à proximité des habitations, ce qui contribue à la qualité de vie. De plus, ils constituent des habitats pour les animaux et la flore et contribuent ainsi à la biodiversité (→ ODD 15 Vie terrestre). En 2018, les **lieux de détente dans les espaces urbains** constituaient 38% des surfaces d'habitat et d'infrastructure. Cette part a augmenté de 3,8 points de pourcentage durant les 30 dernières années.

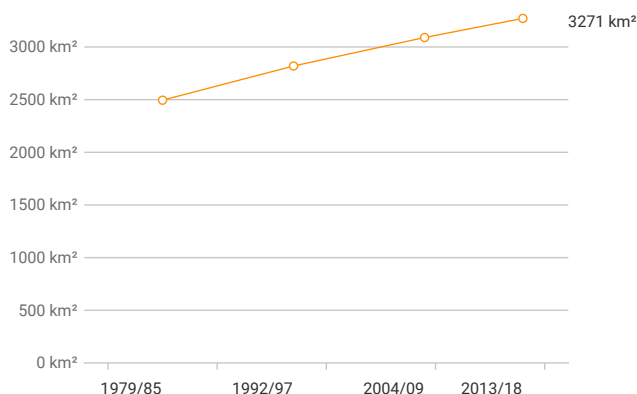
La **pollution sonore due au trafic** impacte négativement la santé et la qualité de vie. En 2019, 31% de la population se déclarait être plutôt dérangée ou très dérangée par le bruit de la circulation routière à son domicile, ce qui correspond à une augmentation de 8,5 points de pourcentage depuis 2011.

Les **concentrations de particules fines** exprimées en concentrations annuelles moyennes de PM10 (→ Glossaire) constituent un indicateur standard de qualité de l'air. L'exposition chronique aux particules fines représente un risque important pour la santé. En 2021, elles atteignaient 14,3 µg/m³ dans les zones urbaines, ce qui représentait une diminution de 49,8% depuis 2000 (→ ODD 3 Bonne santé et bien-être).

Utilisation du territoire

Surface d'habitat et d'infrastructure

Aires industrielles et artisanales, aires de bâtiments, surfaces de transport, d'infrastructure spéciale, espaces verts et lieux de détente



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Statistique de la superficie

© OFS 2022

Le sol est l'une des ressources naturelles les plus importantes pour les humains, les animaux et les plantes. La construction d'habitations, de routes et de sites industriels entraîne obligatoirement une perte de surfaces agricoles et de biotopes; il n'est guère possible d'inverser ce processus, qui concerne donc aussi les générations à venir. Les **surfaces d'habitat et d'infrastructure**³⁰ (→ Glossaire) ont augmenté de 31% ou 776 km² en 33 ans, principalement aux dépens des surfaces agricoles. Ceci correspond à un accroissement d'environ 0,75 m² par seconde.

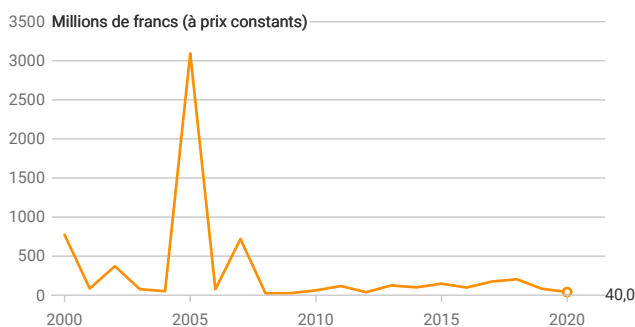
Le **mitage du paysage** désigne l'implantation d'édifices dispersés dans un espace non construit. Le fait de limiter cette dernière permet notamment de préserver les sols et de réduire l'impact et le coût des infrastructures. Un paysage sera d'autant plus mité

qu'il comportera des surfaces bâties, que celles-ci seront dispersées et que leur utilisation à des fins d'habitation ou d'emploi sera faible. En 2010, le mitage du paysage en Suisse était de 2,5 unités de pénétration urbaine par m². Le mitage du paysage a augmenté de 27% entre 1980 et 2010.

Une augmentation de la densité de population et d'emplois dans les **zones à bâtir** permet de limiter l'utilisation du sol. En 2017, la densité d'habitants et d'emplois dans les zones à bâtir était de 69,2 habitants et emplois équivalent plein temps par hectare, représentant une augmentation de 4,5% par rapport à 2012.

Dommages causés par des événements naturels

Crues, laves torrentielles, glissements de terrain, chutes de pierres et éboulements



Y c. les éboulements et les chutes de pierres depuis 2002

Etat des données: 28.02.2022

Source: Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

© OFS 2022

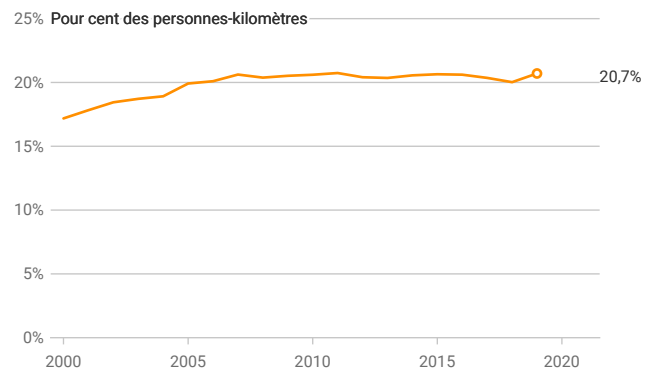
Les événements naturels tels que les crues, les laves torrentielles, les glissements de terrain, les chutes de pierres et les éboulements peuvent causer d'importants dommages aux biens, aux personnes et à l'environnement et affecter la sécurité des établissements humains. L'ampleur des dégâts causés par des phénomènes naturels dépend de l'utilisation de l'espace bâti ainsi que de l'intensité et de l'étendue géographique des phénomènes naturels. En 2020, les **dommages causés par les événements naturels** s'élevaient à 40 millions de francs. La somme cumulée des dommages depuis 2000 atteint 6,5 milliards de francs.

Les **événements naturels** provoquent également des **décès**. En 2020, une personne est décédée à la suite d'un événement naturel, pour un total de 94 personnes depuis 2000. L'indicateur ne considère que les décès dans lesquels les personnes concernées ne se sont pas exposées consciemment ou intentionnellement à un danger manifeste.

Mobilité

Répartition modale du transport de personnes

Part des transports publics dans les transports motorisés de personnes sur la route et le rail



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS - PV-L, TP

© OFS 2022

La mobilité est un besoin fondamental des individus et une condition importante au bon fonctionnement de l'économie. La mobilité est souvent associée au bruit, à l'émission de polluants atmosphériques dangereux pour la santé et de gaz à effet de serre. Le choix des moyens de transport est un élément déterminant du développement durable: les transports publics et la mobilité douce (→ Glossaire) sont plus respectueux de l'environnement, plus favorables à la santé et généralement plus économiques que la voiture. L'indicateur **répartition modale du transport de personnes** présente la part des transports publics dans les transports motorisés de personnes sur la route et le rail. En 2019, la part des transports publics dans les transports motorisés de personnes sur la route et le rail était de 20,7% des personnes-kilomètres, avec une augmentation de 3,5 points de pourcentage depuis 2000.

La **distance moyenne jusqu'au prochain arrêt de transports publics** le plus proche rend compte de l'accessibilité du système de transports publics et montre si les conditions permettant une mobilité respectueuse de l'environnement et aisément accessible à toutes les personnes sont réunies. L'indicateur présente la distance moyenne depuis son domicile jusqu'au prochain arrêt de transports publics, calculée selon le réseau des routes. Il ne tient pas compte d'autres critères de mobilité importants, tels que la fréquence de desserte des arrêts, les correspondances, le prix et la durée du trajet. En 2020, la distance moyenne jusqu'au prochain arrêt de transport public était de 344 mètres, elle se réduisait à 275 mètres en région urbaine et atteignait 517 mètres en région rurale. Ces distances n'ont pas évolué de manière significative depuis 2015.

La distance, la desserte ou encore le prix ne constituent pas les uniques obstacles à l'utilisation des transports publics, ils doivent de plus être accessibles par tous. Le principe du «Ne laisser personne pour compte» réclame une **utilisation autonome des transports publics par les personnes handicapées**. En 2017, 70% des personnes handicapées fortement limitées jugeait pouvoir utiliser les transports publics sans aide et sans difficulté. Ce pourcentage n'a pas évolué de manière statistiquement significative depuis 2007.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 11: Villes et communautés durables

			Répartition modale du transport de personnes
			Lieux de détente dans les espaces urbains
			Concentrations de particules fines
			Mitage du paysage
			Pollution sonore due au trafic
			Coûts du logement
			Distance moyenne jusqu'au prochain arrêt de transports publics
			Utilisation autonome des transports publics par les personnes handicapées
			Domages causés par des événements naturels
			Décès dus à des événements naturels



Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030

 www.statistique.ch © OFS 2022



ODD 12: Production et consommation responsables

Établir des modes de consommation et de production durables

Ressources

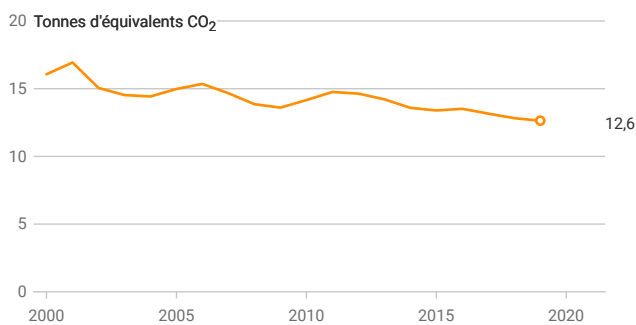
La consommation et la production durables visent à «faire plus et mieux avec moins», accroissant les gains socioéconomiques nets tirés des activités économiques en réduisant l'utilisation des ressources, la dégradation et la pollution tout au long du cycle de vie, tout en améliorant la qualité de la vie.

Le développement durable ne s'arrête pas aux frontières. Dans un monde globalisé, nos modes de production et de consommation et les décisions prises en Suisse ont des impacts sur les autres pays. Ces impacts sont communément appelés effets de débordement ou «spill-over effects».

L'**empreinte gaz à effet de serre** présente la quantité de gaz à effet de serre émis en Suisse et à l'étranger pour satisfaire la demande finale de biens et de services en Suisse (→ Glossaire). En 2019, l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse s'élevait à 109 millions de tonnes d'équivalent CO₂, (→ Glossaire) dont 64% ont été émis à l'étranger. L'empreinte gaz à effet de serre a diminué de 6% depuis 2000.

Empreinte gaz à effet de serre par personne

Émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation de biens et de services en Suisse



2019: provisoire

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Comptabilité environnementale, STATPOP

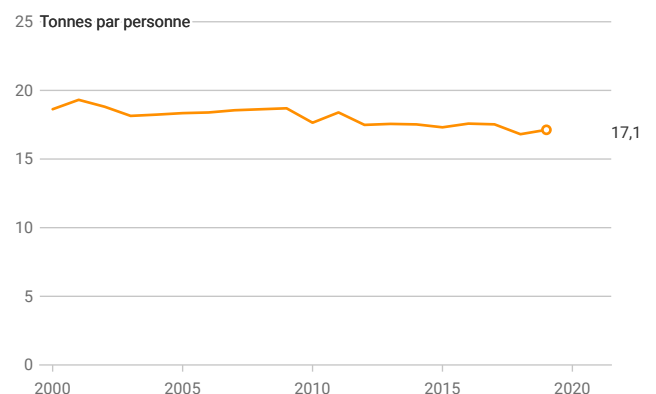
© OFS 2022

L'**empreinte gaz à effet de serre par personne** a diminué de 21% entre 2000 et 2019, passant de 16 à près de 13 tonnes d'équivalent CO₂. Comme la population a augmenté de 19% durant la même période, il y a un découplage absolu (→ Glossaire) entre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse et à l'étranger et la croissance de la population.

L'**intensité de l'empreinte gaz à effet de serre** montre la quantité de gaz à effet de serre induits par la consommation de la population résidant sur le territoire suisse, que ces gaz aient été émis en Suisse ou à l'étranger, par franc dépensé. Cette intensité a baissé de 28% depuis 2000. En 2020, elle se montait à 173 grammes d'équivalent CO₂ par franc dépensé.

Empreinte matérielle par personne

Consommation intérieure de matière première (RMC) par personne¹



¹ Population résidante permanente à la fin de l'année ; 2019: provisoire

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Comptabilité environnementale, ESPOR, STATPOP

© OFS 2022

L'**empreinte matérielle**, également appelée consommation intérieure de matières premières (Raw Material Consumption, RMC), considère, en plus des matières premières extraites en Suisse, la masse de l'ensemble des matières premières utilisées à l'étranger durant les processus de production et de transports des biens et services consommés en Suisse (→ ODD 8 Travail décent et croissance économique).

L'**empreinte matérielle par personne** a baissé d'environ 1,5 tonnes (-8%) entre 2000 et 2019 et s'élevait à 17,1 tonnes par personne en 2019. Si l'empreinte matérielle par personne a diminué, c'est que la population a augmenté plus rapidement

depuis l'an 2000 que l'empreinte matérielle en termes absolus, cette dernière s'étant accrue de 9,8% pendant la période considérée. On observe donc un découplage relatif (→ Glossaire) entre la consommation intérieure de matières premières et la croissance de la population. En moyenne des vingt dernières années, les matières premières extraites et utilisées en Suisse couvrent 43% de l'empreinte matérielle.

L'**intensité matérielle** correspond au rapport entre la consommation intérieure de matières premières (Raw Material Consumption, RMC) et le produit intérieur brut (PIB). Elle montre donc la quantité de matières premières consommée, en Suisse et à l'étranger, par franc produit par l'économie nationale. En 2019, l'intensité matérielle atteignait 200 grammes par franc produit et présentait une diminution de 23% par rapport à 2000. Durant cette période, le PIB réel a crû de 43% alors que la consommation intérieure de matières premières, l'empreinte matérielle, a augmenté de 9,8%. Un découplage relatif a donc eu lieu.

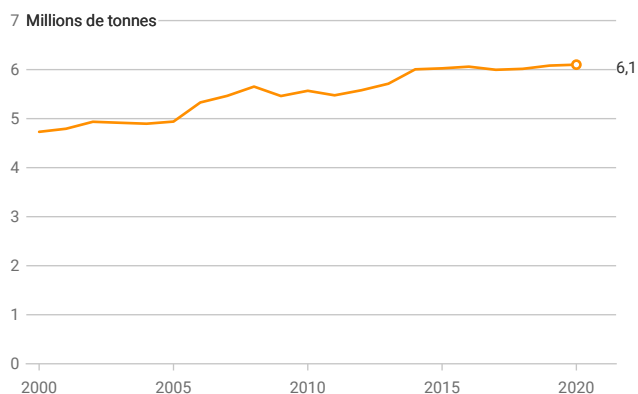
Le secteur environnemental regroupe les activités qui produisent des biens ou des services destinés à protéger l'environnement (par exemple le traitement des déchets) ou à préserver les ressources naturelles (par exemple la production d'énergie renouvelable). Entre 2000 et 2020, les **emplois dans le secteur environnemental** ont plus que doublé. Leur part est passée de 2,2% à 4% de l'emploi total. L'évolution observée résulte surtout des activités liées aux mesures d'économie d'énergie dans le bâtiment et à la production d'énergie renouvelable.

Consommation

Éviter ou diminuer la production de déchets permet de limiter la consommation de ressources et de minimiser les charges sur l'environnement au moment de leur traitement.

Production totale de déchets urbains

Recyclage inclus



Depuis 2004, sans les déchets importés

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFEV – Statistiques des déchets

© OFS 2022

En 2020, quelque 6,1 millions de tonnes de **déchets urbains** (→ Glossaire), y compris les déchets collectés séparément, ont été produits en Suisse. La masse a augmenté de 29% depuis 2000 alors que la population a crû de 20% durant la même période. Les quantités de déchets urbains ont donc augmenté de manière plus que proportionnelle. Il a été produit 703 kg de **déchets urbains par personne**³¹ en 2020 (+7,1% depuis 2000).

Une partie des déchets urbains produits est collectée séparément en vue de son recyclage ou de sa valorisation. Ces collectes permettent de valoriser les déchets et de traiter séparément ceux contenant des composants toxiques. Le verre, le papier et le carton, le PET, les canettes d'aluminium, l'aluminium de ménage, les boîtes en fer blanc, les textiles, les piles, les déchets électroniques ou les matières végétales font partie des fractions collectées séparément. Le **taux de récupération des déchets urbains** a augmenté de 7,5 points de pourcentage depuis 2000 pour atteindre 52,8% du total des déchets urbains produits en 2020.

Les incitations financières, comme les subventions par exemple, peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement.

Les **allègements fiscaux sur les huiles minérales** qui sont remboursées à certaines entreprises en raison de la nature de leurs activités en font partie. Les exploitants d'un domaine agricole, les exploitants forestiers, les pêcheurs professionnels, les entreprises d'extractions de pierre de taille naturelle, les exploitants de dameuses de pistes ainsi que les entreprises de transport public concessionnaires font partie des bénéficiaires de ces allègements. La part des remboursements dans les recettes nettes de l'impôt sur les huiles minérales a passé de 2,8% à 3,8% entre 2002 et 2020. Les allègements fiscaux ne peuvent toutefois pas être interprétés d'une manière univoque dans une optique de développement durable. Ainsi, les allègements fiscaux accordés aux engins de damage des pistes de ski peuvent être considérés comme une mesure de soutien aux activités touristiques des régions périphériques, quand bien même l'usage de ces engins a un impact environnemental avéré.

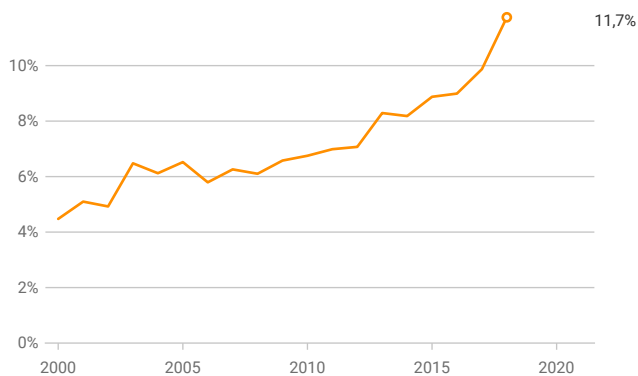
Systemes alimentaires

En 2019, les transports, le logement et l'alimentation étaient responsables d'environ les deux tiers de l'empreinte gaz à effet de serre des ménages³².

En 2019, l'**empreinte gaz à effet de serre de la demande finale en produits alimentaires** des ménages se montait à 14,9 millions de tonnes d'équivalents CO₂. Les deux tiers de ces émissions de gaz à effet de serre ont été émis à l'étranger (→ ODD 2 Faim «zéro»).

Consommation de produits bio

Part des dépenses des ménages consacrées aux produits labellisés bio dans les dépenses totales pour l'alimentation et les boissons



Etat des données: 28.02.2022
Source: OFS – EBM

© FSO 2022

La **consommation de produit bio**³³ par les ménages a été multipliée par 2,5 entre 2000 et 2018. En 2018, 11,7% des dépenses totales pour l'alimentation et les boissons ont été consacrées à des produits bio. Cette part se montait à 4,5% en 2000. Par denrées alimentaires et boissons d'exploitations biologiques, ou produits bio, on entend les produits alimentaires pourvus d'un label reconnu de l'agriculture biologique suisse.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 12: Consommation et production responsables

- Empreinte matérielle par personne
- Intensité matérielle
- Empreinte gaz à effet de serre
- Empreinte gaz à effet de serre par personne
- Intensité de l'empreinte gaz à effet de serre
- Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture
- Emplois dans le secteur environnemental
- Taux de récupération des déchets urbains
- Production totale de déchets urbains
- Allégements fiscaux sur les huiles minérales
- Comportements environnementaux au quotidien

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030



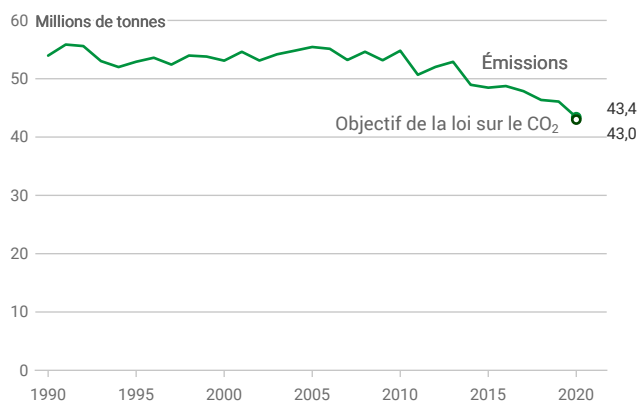
ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Émissions de gaz à effet de serre

Équivalents CO₂ sans déduction de l'effet de puits de carbone des forêts



Etat des données: 11.04.2022

Source: OFEV – Inventaire des émissions de gaz à effet de serre

© OFS 2022

L'effet de serre est un phénomène naturel en soi, mais dont l'équilibre est dérangé par des gaz à effet de serre produits par l'homme, notamment par le biais de la combustion de carburants et de combustibles fossiles, de processus industriels et de l'agriculture.

Les émissions de gaz à effet de serre, mesurées en millions de tonnes d'équivalent CO₂ (→ Glossaire), ont passé de 53,7 millions de tonnes en 1990 (année de référence) à 43,4 millions de tonnes en 2020.

Les émissions de gaz à effet de serre ont évolué diversement **selon les secteurs définis³⁴ dans l'ordonnance sur le CO₂**. Dans le secteur du bâtiment (ménages et services), les émissions se sont élevées en 2020 à 10,4 millions de tonnes d'équivalent CO₂, soit 39,3% de moins qu'en 1990 (année de référence). Les émissions ont également baissé dans le secteur industriel (y c. l'incinération des ordures). En 2020, elles ont atteint 10,7 millions de tonnes, soit 17,4% de moins qu'en 1990. Dans le secteur des transports, les émissions étaient, avec 13,7 millions de tonnes en 2020, en baisse de 8% par rapport à 1990. Le reste des émissions totalisaient environ 8,6 millions de tonnes en 2020, soit une baisse de 1,8% par rapport à l'année de référence.

Dans une économie globalisée, il est nécessaire de tenir compte des gaz émis sur le territoire suisse et de ceux émis à l'étranger pour produire des biens et des services destinés à la Suisse. L'empreinte gaz à effet de serre considère précisément cela, sa diminution est donc positive pour le développement durable.

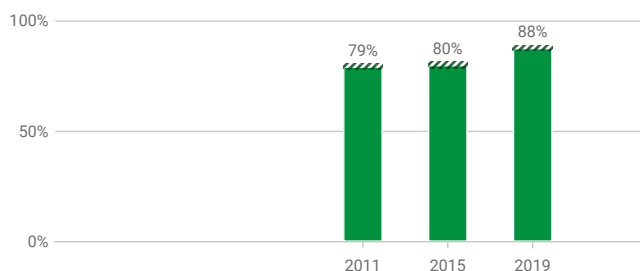
L'**empreinte gaz à effet de serre** a diminué de plus de 6% depuis 2000. En 2019, elle s'élevait à 109 millions de tonnes d'équivalents CO₂, dont 64% étaient émis à l'étranger. Depuis 2000, les émissions intérieures ont baissé de 15%, celles liées aux importations n'ont pas évolué.

Adaptation et réduction des risques

Appréciation des dangers liés aux changements climatiques

Part de la population qui perçoit le réchauffement global dû aux changements climatiques comme très dangereux ou plutôt dangereux

■ En pourcent ▨ Intervalle de confiance (95%)



Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquêtes Omnibus 2011, 2015 & 2019

© OFS 2022

Par leur consommation, les pays industrialisés contribuent aux changements climatiques. Une population bien informée et consciente de l'impact de ses actions est susceptible d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. La part de la population **jugeant les changements climatiques** étant très dangereux ou plutôt dangereux pour l'être humain et l'environnement s'élevait à 88% en 2019, en augmentation par rapport à 2015 (80%).

Depuis 1960, les **glaciers**³⁵ suisses ont perdu près de la moitié de leur **volume**, qui est estimé pour 2021 à environ 52 km³. Le recul a été particulièrement marqué en 2003, 2011 et 2017, avec chaque fois des pertes en volume de plus de 3% par rapport à l'année précédente.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 13: Mesures contre les changements climatiques

			Appréciation des dangers liés aux changements climatiques
			Empreinte gaz à effet de serre
			Émissions de gaz à effet de serre
			Décès dus à des événements naturels

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030



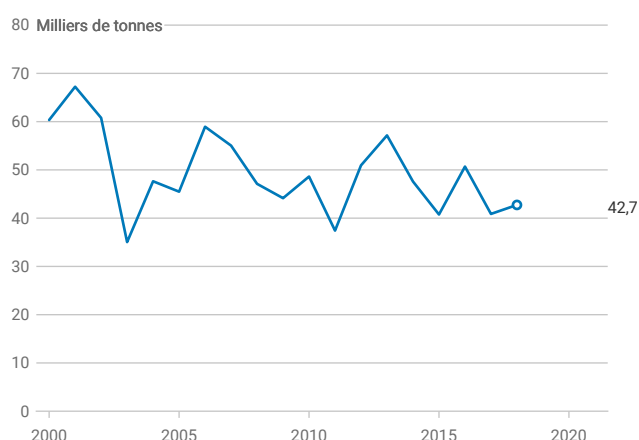
ODD 14: Vie aquatique

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Pollution de l'eau et pêche

Charge d'azote exportée

Charge totale d'azote dans le Rhin à Bâle



Etat des données: 28.02.2022

Source: Office fédéral de l'environnement

© OFS 2022

La Suisse, par sa situation géographique, n'a pas un accès direct aux océans et aux mers. Elle a pourtant sa part de responsabilité dans la protection des mers, des océans et de leurs ressources, et y a aussi intérêt, du fait de sa connexion avec la Méditerranée, la mer du Nord (Atlantique), l'Adriatique et la mer Noire par quatre grands fleuves et en raison de l'exploitation des mers et des océans nécessaire à son approvisionnement.

La **charge d'azote exportée** par le Rhin renseigne sur les nutriments, tel l'azote, rejetés dans les cours d'eau par les activités humaines et agricoles, qui contribuent à la pollution des mers et des océans. Le bassin versant du Rhin couvre 68% de la superficie du territoire suisse. En 2018, la charge annuelle d'azote dans le Rhin à Bâle s'élevait à près de 42 750 tonnes, soit près de 30% de moins qu'en 2000. Les variations annuelles découlent des conditions atmosphériques et notamment du régime des précipitations.

Le **bilan d'azote de l'agriculture**, c'est-à-dire la différence entre la quantité d'azote qui entre dans le sol sous forme d'engrais principalement et la quantité d'azote qui quitte le sol sous forme de produits agricoles, présentait un excédent d'environ 89 600 tonnes en 2019. La baisse observée depuis 2000 atteint 9% (→ ODD 2 Faim «zéro»). Environ deux tiers de cet excédent parvient dans l'air, le tiers restant étant assimilé dans le sol ou lessivé vers les eaux.

Les **importations de poissons et de fruits de mer**³⁶ en Suisse s'élevaient à 73 200 tonnes en 2018 (y compris les poissons d'eau douce), ce qui représentait 8,6 kg/habitant. Ces chiffres étaient de 55 900 tonnes respectivement 7,8 kg/habitant en 2000. Durant la période 2012–2016, la production indigène a fourni 4,6% des poissons et fruits de mer consommés en Suisse.

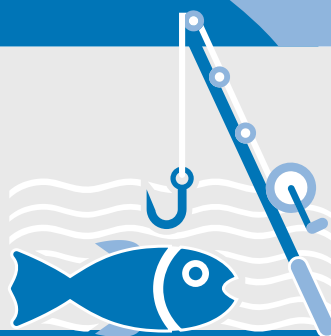
Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 14: Vie aquatique

- Charge d'azote exportée
- Bilan d'azote de l'agriculture

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030





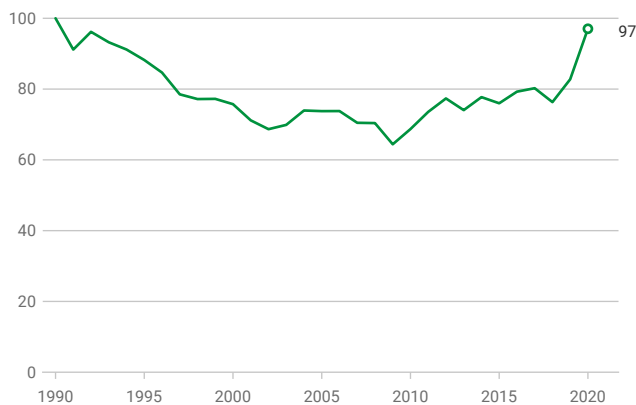
ODD 15: Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Biodiversité

Populations d'oiseaux nicheurs

Évolution des populations d'oiseaux nicheurs sur la Liste Rouge
Indice 1990 = 100



Etat des données: 28.02.2022
Source: Station ornithologique suisse

© OFS 2022

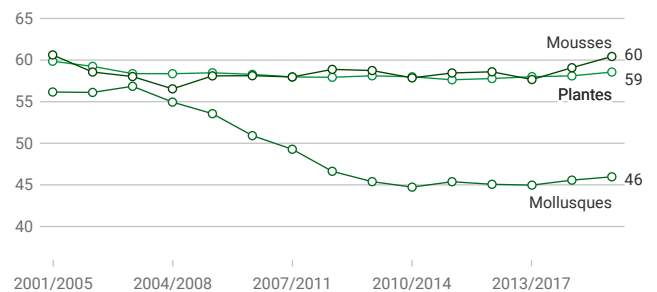
La biodiversité est constituée par la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes, la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des écosystèmes et les interactions dans et entre ces niveaux. La biodiversité est indispensable au bien-être des êtres humains et fournit de nombreux services comme l'épuration de l'eau, la filtration de l'air ou encore la fertilisation du sol.

Le nombre et la présence d'espèces dépend dans une large mesure de la diversité et de la qualité des habitats. A cet égard, les **populations d'oiseaux nicheurs** représentent un instrument de mesure pertinent de la biodiversité d'un territoire. Les populations d'oiseaux nicheurs inscrits sur la Liste rouge (→ Glossaire) suivent une tendance à la hausse depuis une dizaine d'années, sans avoir toutefois retrouvés le niveau du début des mesures systématiques en 1990.

La **diversité des biocénoses dans les prairies et les pâturages** illustre la pression exercée sur la biodiversité dans les espaces agricoles. Elle a diminué globalement depuis le début des années 2000. Si elle est restée constante pour les plantes et les mousses, on observe une diminution pour les mollusques (escargots). Chez ces derniers, le nombre des espèces communes, peu exigeantes quant à leur biotope, a augmenté, tandis que le nombre des espèces rares a reculé.

Diversité des biocénoses dans les prairies et les pâturages

Indice¹ de 0 (biocénose uniforme) à 100 (biocénose variée) basé sur la comparaison par paires de toutes les surfaces de l'échantillonnage



¹ Moyenne sur cinq ans

Etat des données: 28.02.2022
Source: OFEV – Monitoring de la biodiversité en Suisse

© OFS 2022

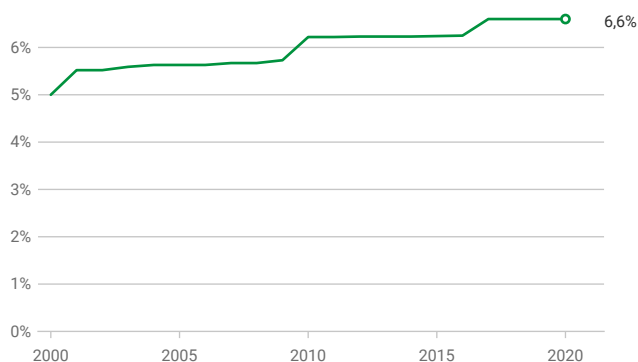
Les **espèces exotiques envahissantes** sont des espèces non-indigènes, introduites intentionnellement ou non, qui s'établissent et se propagent dans la nature et qui peuvent ainsi porter atteinte aux espèces indigènes et aux écosystèmes. La liste des plantes exotiques envahissantes (également appelée Liste noire) comptait 41 espèces en 2014, soit le double par rapport à 2006. Le nombre d'espèces exotiques envahissantes connues dépend notamment des efforts déployés en matière d'observations. Les données ne sont actuellement disponibles que pour les végétaux.

Les **dépenses pour la biodiversité** témoignent de l'effort financier que la Confédération consacre à la protection et au maintien de la biodiversité. Ces dépenses fédérales directes atteignaient 593 millions de francs en 2020, ce qui représente une augmentation de 46% par rapport à 2011. Cet indicateur ne présente qu'une partie des dépenses pour la biodiversité. Il ne prend pas en compte les dépenses directes effectuées à l'échelle des cantons et des communes (environ 400 millions de francs) ni celles effectuées par les entreprises et les ONGs. De plus, l'indicateur ne prend pas en considération les dépenses publiques destinées à d'autres tâches que la protection de la biodiversité mais ayant des effets positifs sur cette dernière (estimées à environ 250 millions de francs).

Écosystèmes

Aires protégées nationales

Part du territoire suisse protégé à des fins de préservation de la biodiversité ou d'espèces spécifiques



Sans les paysages

Etat des données: 28.02.2022

Source: Office fédéral de l'environnement

© OFS 2022

Les **aires protégées nationales**, dédiées à la protection de la biodiversité ou d'espèces spécifiques, couvraient 6,6% du territoire national en 2020. L'indicateur ne prend pas en compte les zones servant à la protection du paysage. De plus, il considère uniquement les aires protégées à l'échelon fédéral, qui représentent environ deux tiers du total des aires protégées. Les autres surfaces dédiées à la biodiversité mais non répertoriées en tant qu'aires protégées d'importance nationale, régionale, cantonale ou locale ne sont pas non plus prises en compte.

Lorsqu'il est imperméabilisé, le sol perd sa fonction naturelle d'espace vital, de réservoir et de filtre pour les précipitations ainsi que sa capacité à transformer et à éliminer des substances. Les **surfaces imperméabilisées** couvraient 2081 km², c'est-à-dire 5% du territoire national en 2018. Cela représente une augmentation de 594 km² (ou 1,4 point de pourcentage) depuis 1985. Les surfaces imperméabilisées comprennent les bâtiments, les serres et les surfaces à revêtement dur (surfaces asphaltées, bétonnées, artificiellement gravelées ou couvertes de pierres, etc.) → ODD 2 Faim «zéro» et → ODD 11 Villes et communautés durables.

L'**exploitation du bois** ne doit pas être plus importante que sa croissance si l'on veut maintenir à long terme la fonction productive des forêts. Mis à part les conséquences de la tempête Lothar en l'an 2000, le rapport entre exploitation et croissance du bois de ces dernières années est toujours inférieur à 1, ce qui illustre une exploitation durable des forêts. L'indicateur ne permet toutefois pas de tirer de conclusions sur la qualité de la forêt.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 15: Vie terrestre

- Aires protégées nationales
- Exploitation durable du bois
- Dépenses pour la biodiversité
- Imperméabilisation du sol
- Populations d'oiseaux nicheurs
- Diversité des biocénoses dans les prairies et les pâturages
- Espèces exotiques envahissantes

Cliquez **ici** pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.

Source: OFS – MONET 2030





ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

Société pacifique et inclusive

Infractions de violence

Nombre de victimes d'infractions de violence grave consommées, connues de la police



Etat des données: 28.03.2022

Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)

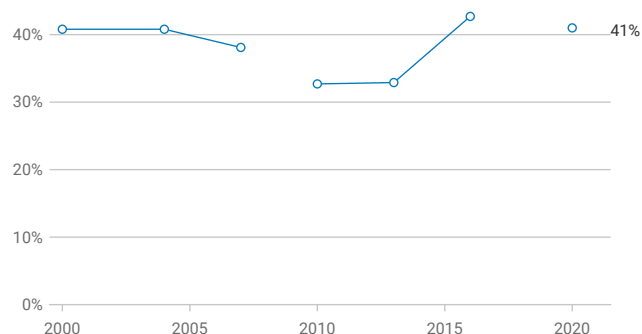
© OFS 2022

La lutte contre la criminalité et la prévention de la violence sont importantes pour assurer la sécurité de la population et l'avènement d'une société pacifique. Les actes de violence ont des conséquences physiques, psychiques et sociales parfois graves; dans les cas extrêmes, ils peuvent causer la mort. Le nombre de victimes d'**infractions de violence** grave a peu varié depuis 2009. En 2021, 1064 dénonciations pour ce type d'infractions ont été enregistrées par la police: 30% concernaient des lésions corporelles graves, 64% des viols, 4% des homicides et 3% des actes de brigandage aggravé. Sont considérées ici uniquement les infractions de violence grave consommées car le comportement en matière de dénonciation de ces cas influe peu sur le nombre de cas enregistrés, puisque la police est généralement informée en cas de décès ou d'hospitalisation. En 2021, 74% des victimes de violence grave étaient des femmes.

Dans une société inclusive, tous les membres de la société doivent avoir les mêmes droits et les mêmes chances, et personne ne doit être discriminé (→ l'ODD 10 Inégalités réduites).

Travail bénévole

Part de la population résidante permanente de 15 ans et plus qui effectue du travail bénévole



2010: révision de l'ESPA ; 2016: rupture de série temporelle due à des adaptations méthodologiques

Etat des données: 28.02.2022

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2022

Le **travail bénévole** crée des liens sociaux, ce qui en fait une expression de la cohésion sociale. En complétant les prestations de services professionnels, il contribue à la couverture des besoins matériels et immatériels de la population. Le travail bénévole bénéficie entre autre aux personnes défavorisées et contribue ainsi à éviter la marginalisation des plus faibles. En 2020, plus de 40% de la population effectuait du travail bénévole organisé ou informel.

Le **plurilinguisme** est un trait caractéristique de la Suisse. Les langues nationales – l'allemand, le français, l'italien et le romanche – sont inscrites dans la Constitution fédérale. Le plurilinguisme est important pour vivre la diversité culturelle et pour renforcer la cohésion interne du pays. Les connaissances linguistiques – non seulement des langues nationales mais encore de l'anglais – constituent par ailleurs une composante importante du capital humain de l'économie suisse. En 2020, 41% de la population parlait habituellement au moins deux langues à la maison et sur le lieu de travail ou de formation. Cette part a augmenté de 4 points de pourcentage depuis 2010. Chez les jeunes de 15 à 24³⁷ ans, cette part s'élevait à 49% en 2020.

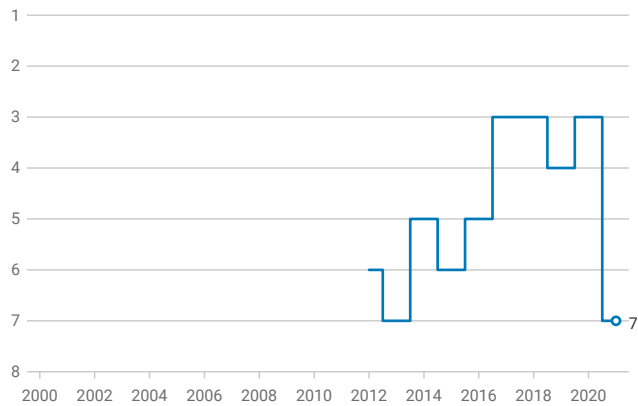
Les échanges et la compréhension entre les individus et les groupes, ainsi que la participation des individus à la vie sociale, doivent être encouragés, notamment par des échanges culturels. **La participation à des activités culturelles** contribuent par ailleurs à favoriser la diversité culturelle et l'intégration sociale.

En 2019, 71% de la population avait visité des musées ou des expositions d'art et 47% avait participé à des festivals (en tous genres).

État de droit, droits humains et corruption

Indice de perception de la corruption

Rang de la Suisse dans le classement mondial de l'indice de perception de la corruption



Etat des données: 28.02.2022
Source: Transparency International

© OFS 2022

La corruption fragilise les institutions démocratiques, contribue à l'instabilité gouvernementale et compromet la confiance. Elle menace l'économie en permettant la concurrence déloyale et en décourageant l'investissement et le commerce. En 2021, la Suisse se situait au 7^{ème} rang du classement mondial de l'**indice de perception de la corruption**, en recul de 4 rangs par rapport à l'année précédente. Cet indicateur est fondé sur des enquêtes de perception de la corruption dans le secteur public menées auprès

de spécialistes des pays considérés et de femmes et d'hommes d'affaires. Il est produit et publié par l'ONG Transparency International. Le classement d'un pays peut évoluer d'une année à l'autre même si son indice ne varie pas.

La confiance de la population dans les institutions est indispensable à leur légitimation. La confiance se traduit par le sentiment que des institutions comme le gouvernement, dans le cas de la Suisse le Conseil fédéral, font les choses «comme il faut» et dans la transparence, sans pour autant qu'il soit nécessaire, pour un individu, de comprendre les tenants et les aboutissants de tous les processus en cours. En 2021, l'indice de **confiance dans le Conseil fédéral** était de 7,3 sur échelle allant de 1 (aucune confiance) à 10 (entière confiance). L'indice a augmenté de un point par rapport à 2000.

L'intérêt et la participation de la population aux processus politiques favorisent l'acceptation des décisions politiques prises au sein de la société. En Suisse, la population a diverses possibilités de participation institutionnelles et sociales. Pour prendre part aux décisions politiques, les personnes ayant droit peuvent voter et élire. Le taux de participation aux élections et votations fédérales exprime dans quelle mesure les droits de participation politique au niveau national sont utilisés par la population suisse ayant le droit de vote et d'éligibilité. Les **taux de participations aux élections et votations fédérales** ont tendanciellemeent augmenté depuis 2000. Ils étaient de 45,1%, respectivement 47,3% en 2019. L'indicateur ne mesure pas la participation des personnes de nationalité étrangère. Celles-ci ne disposent pas de droit politique à l'échelle fédérale. Toutefois, certains cantons et communes leur accordent le droit de vote et d'éligibilité.

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces

			Indice de perception de la corruption
			Confiance dans le Conseil fédéral
			Participation aux élections et votations fédérales
			Pratiques langagières: plurilinguisme
			Infractions de violence
			Victimes de discriminations
			Travail bénévole
			Participation à des activités culturelles

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030

www.statistique.ch
© OFS 2022



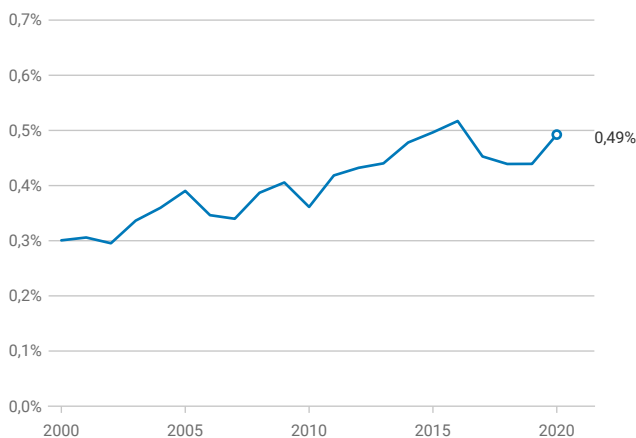
ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Partenariat mondial

Aide publique au développement

Par rapport au revenu national brut (RNB)



Etat des données: 28.02.2022
Source: DDC; SECO; OFS – CN

© OFS 2022

alloués pour soutenir les efforts internationaux en vue d'atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19 et de la baisse conjoncturelle observée pendant cette période (recul du RNB).

L'**aide publique au développement en faveur des pays pauvres** est la part de l'APD destinée au pays les moins avancés (PMA → Glossaire) et aux petits États insulaires en développement (PEID). Elle atteignait 30% de l'APD en 2020, soit 0,15% du RNB (→ ODD 10 Inégalités réduites).













Les **investissements directs de la Suisse dans les pays en développement** (→ Glossaire) peuvent contribuer à créer des emplois dans ces pays et favoriser le transfert de technologie et de savoir-faire entrepreneurial. Ils ont atteint 7751 millions de francs en 2020. Ils s'élevaient en moyenne annuelle à 8447 millions de francs entre 2004 et 2020, dont 331 millions pour les PMA. L'indicateur ne renseigne pas sur les conséquences sociales et écologiques en Suisse ou à l'étranger de ces investissements.

Les **importations en franchise des pays en développement** indiquent dans quelle mesure la Suisse veille à une ouverture équitable de son marché intérieur pour ces pays. (→ ODD 10 Inégalités réduites).

L'**aide publique au développement** (APD) soutient les pays en développement ou en transition économique et contribue à y lutter contre la pauvreté. Elle a atteint 0,49% du revenu national brut (RNB) en 2020, soit une augmentation de 0,2 points de pourcentage depuis 2000. La hausse observée en 2020 par rapport aux trois années précédentes découle des crédits supplémentaires

Les indicateurs MONET 2030 en un coup d'œil

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

-    Aide publique au développement
-    Investissements directs dans les pays en développement
-    Aide publique au développement en faveur des pays pauvres
-    Importations en franchise des pays en développement

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'explication sur la qualification et les symboles de qualification à la page 6.
Source: OFS – MONET 2030



Sources

- 1 Taux de pauvreté, selon différentes caractéristiques – 2007–2020 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 2 Taux de pauvreté, selon différentes caractéristiques – 2007–2020 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 3 Compte global des assurances sociales (CGAS) (admin.ch)
- 4 Agriculture et environnement | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 5 Indicateur d'environnement Consommation de produits bio | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 6 Indice de masse corporelle (IMC) par sexe, âge, niveau de formation, région linguistique – 1992, 1997, 2002, 2007, 2012, 2017 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 7 Indice de masse corporelle (IMC) par sexe, âge, niveau de formation, région linguistique – 1992, 1997, 2002, 2007, 2012, 2017 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 8 Activité physique | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 9 Coût et financement du système de santé depuis 1960 – 1960–2019 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 10 Mobilité intergénérationnelle de formation | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 11 Salaires | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 12 Accès au système de la prévoyance vieillesse | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 13 Participation des mères et des pères au marché de l'emploi | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 14 Indicateur eau (admin.ch)
- 15 Monitoring Stratégie énergétique 2050 (admin.ch) → Rapport de monitoring 2021, p. 26 (en allemand)
- 16 Aspects économiques | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 17 Aspects économiques | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 18 Indicateur de la législature: Taux d'exposition au commerce international | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 19 Indicators of Product Market Regulation – OECD (en anglais)
- 20 Taux d'investissement | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 21 Taux d'activité professionnelle | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 22 Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité et d'autres caractéristiques – 1.4.1991–31.12.2021 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 23 Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité et d'autres caractéristiques – 1.4.1991–31.12.2021 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 24 Évolution des salaires | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 25 Tableau de bord européen de l'innovation | Commission européenne (europa.eu)
- 26 Investissements en technologies d'information et de communication – 1996–2020 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 27 Transport de marchandises | Office fédéral de la statistique (admin.ch) (→ L'essentiel en bref)
- 28 Trafic sur les routes nationales – Rapport annuel (admin.ch)
- 29 Indicateur de la législature: Bâtiments dotés de raccordements à très haut débit | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 30 Surfaces d'habitat et d'infrastructure | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 31 Indicateur déchets (admin.ch)
- 32 Émissions dans l'air | Office fédéral de la statistique (admin.ch) (→ Empreinte gaz à effet de serre)
- 33 Indicateur d'environnement Consommation de produits bio | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
- 34 Inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse (admin.ch)
- 35 Changements observés | Office fédéral de la statistique (admin.ch) (→ Volume des glaciers)
- 36 Statistiques de pêche (fischereistatistik.ch)
- 37 Langues | Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Glossaire

Compte global des assurances sociales

Le compte global des assurances sociales (CGAS) englobe les assurances sociales suivantes: assurance-vieillesse et survivants (AVS), assurance-invalidité (AI), prestations complémentaires (PC), prévoyance professionnelle (PP), assurance-maladie (AM), assurance accidents (AC), allocations pour perte de gain (APG), assurance-chômage (AC) et allocations familiales (AF).

Déchets urbains

Les déchets urbains, regroupent les ordures ménagères et autres déchets de composition analogue issus de l'industrie ou de l'artisanat.

Découplage

Suppression du lien entre croissance économique et progression de l'utilisation des ressources ou des pressions environnementales. Le découplage est relatif si l'utilisation des ressources ou les émissions restent constantes ou croissent moins vite que l'économie. Si la consommation de ressources ou les émissions diminuent et que l'économie progresse malgré tout, le découplage est absolu.

Demande finale intérieure

La demande finale intérieure est la somme des dépenses de consommation finale des ménages et des administrations publiques, de la formation brute de capital et des variations des stocks.

Diabète de type 2

Le diabète de type 2 (précédemment appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité) résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente 90% des diabètes rencontrés dans le monde. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et de la sédentarité.

Équivalents CO₂

Les émissions de gaz à effet de serre autres que le CO₂ (CH₄, N₂O, HFC, PFC SF₆ et NF₃) sont converties en équivalents CO₂ en fonction de leur potentiel de réchauffement global (PRG), ce qui assure leur comparabilité. Un kg de CH₄ équivaut à 25 kg de CO₂, 1 kg de N₂O équivaut à 298 kg de CO₂.

Gaz à effet de serre

Substances gazeuses d'origine naturelle ou anthropique contribuant à l'effet de serre. Sont considérés dans le Protocole de Kyoto les gaz ou groupes de gaz à effet de serre suivants: dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), fluorocarbures partiellement halogénés (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF₆) et trifluorure d'azote (NF₃).

Indice de masse corporelle (IMC)

L'instrument de mesure privilégié pour appréhender l'excès de poids est l'indice de masse corporelle (IMC; BMI pour «body mass index» en anglais). L'IMC est le rapport du poids (en kilos) sur la taille (en mètres) au carré. Les catégories de l'OMS distinguent les personnes en sous-poids (IMC inférieur à 18,5 kg/m²), celles en situation normale (IMC entre 18,5 kg/m² et 24,9 kg/m²), celles en surpoids (IMC entre 25 kg/m² et 29,9 kg/m²) et celles obèses (IMC à partir de 30 kg/m²).

Investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers visent à établir une relation stratégique à long terme avec des entreprises à l'étranger. De tels investissements peuvent se traduire par l'ouverture d'une succursale, par la création d'une filiale ou par une fusion.

Liste rouge

Liste d'espèces animales ou végétales menacées. Les espèces sont réparties en plusieurs catégories en fonction de la menace plus ou moins grande qui pèse sur elles.

Mobilité douce

Déplacements à pied ou à vélo.

Pays les moins avancés

Le terme «pays moins avancés» (PMA) désigne une catégorie de pays créée en 1971 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), et regroupant les pays les moins développés socio-économiquement de la planète. L'ONU classe les pays dans le groupe des PMA selon trois critères: revenu moyen des trois dernières années (il doit être inférieur à 900\$ par habitant), l'Indice de Capital Humain (indice composite incorporant l'apport nutritionnel en calories par jour, la mortalité infantile, l'éducation et l'analphabétisme), Indice de Vulnérabilité Économique (indice composite incorporant l'instabilité de la production agricole et des exportations, la part des secteurs du commerce, de l'industrie et des services, la concentration de l'économie d'exportation et la taille de l'économie nationale).

PM10 (Particulate Matter < 10 µm)

Particules en suspension dans l'air, d'un diamètre inférieur à 10 micromètres, produites lors de processus de combustion, d'abrasion et de remise en suspension, ou formées dans l'air à partir de composés précurseurs. Les principales sources de PM10 sont le trafic motorisé, l'agriculture, la sylviculture, l'industrie et l'artisanat (y c. les chantiers).

Prestations de transport

Somme des kilomètres parcourus par les personnes ou les marchandises en un an, exprimée en personnes-kilomètres ou tonnes-kilomètres.

Revenu disponible des ménages

Le revenu disponible des ménages se calcule en déduisant de leur revenu brut les dépenses obligatoires, à savoir les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes d'assurance-maladie (assurance de base), les pensions alimentaires versées et autres contributions d'entretien régulièrement versées à d'autres ménages.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire d'un ménage est la somme des revenus de tous les membres du ménage. Il comprend les revenus d'une activité professionnelle salariée ou indépendante, les revenus de la fortune et de la location, moins les prestations de transfert (rentes, prestations sociales et autres versements monétaires provenant d'autres ménages).

Surface d'habitat et d'infrastructure

Dans la statistique de la superficie, les surfaces d'habitat et d'infrastructure comprennent les zones construites, les zones industrielles, les surfaces d'infrastructure spéciales (installations d'approvisionnement en énergie, installations d'élimination des déchets et des eaux usées, sites d'extraction de matériaux, décharges, chantiers) ainsi que les aires de loisirs, les jardins aménagés et les voies de communication.

Taux de chômage au sens du BIT

$$\text{Taux de chômage au sens du BIT} = \frac{\text{chômeurs au sens du BIT}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et à la définition d'EUROSTAT.

Taux de pauvreté (concept de pauvreté absolu)

Le taux de pauvreté se réfère à un seuil «absolu»: sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Le seuil de pauvreté est basé sur les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Il se compose d'un montant forfaitaire pour l'entretien et les frais individuels de logement ainsi que de 100 francs par mois et par personne de 16 ans ou plus vivant dans le ménage pour d'autres dépenses.

Taux de risque de pauvreté (concept de pauvreté relatif)

Le taux de risque de pauvreté est basé sur un seuil «relatif»: sont considérées comme étant à risque de pauvreté les personnes dont le revenu est sensiblement inférieur au niveau de revenu habituel dans le pays considéré. La pauvreté est donc envisagée ici comme une forme d'inégalité. Par convention, le seuil de risque de pauvreté est fixé par l'Union européenne à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent. En Suisse, le seuil de risque de pauvreté est actuellement légèrement inférieur à 2500 francs par mois pour un ménage d'une personne seule et à 5300 francs par mois pour un ménage de deux adultes avec deux enfants de moins de 14 ans. Il varie d'une année à l'autre en fonction du niveau médian des revenus disponibles équivalents.

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

Cette publication constitue l'annexe statistique du Rapport national volontaire 2022 de la Suisse sur la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Cette annexe a pour objectif d'apporter un éclairage quantitatif sur l'analyse qualitative de la mise en œuvre des ODD en Suisse contenue dans le rapport national volontaire 2022. Cette annexe est fondée sur une sélection d'indicateurs du système de monitoring du développement durable MONET 2030 escortés par des informations statistiques complémentaires. Le rapport national volontaire 2022 de la Suisse peut être consulté à l'adresse www.sdgital2030.ch

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

2187-2200

ISBN

978-3-303-21048-2

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.